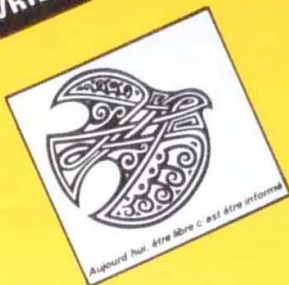


N° 304 - 12 F  
AVRIL 1989



ISSN 0245-9507

# le peuple breton

## DES MUNICIPALES A SURPRISES



**CHAFFOTEAUX :**

20 de moins...  
ou 600 ?

**ÉCONOMIE :**

Even, un groupe  
qui fait le poids

**POBL VREIZH**

## Elections

### L'UDB aux municipales : une situation confortée

Avec la gauche française, l'UDB échoue à Guingamp, Plérin, Tréguier, Ploubazillac. Avec elle, elle gagne Crozon, Quimperlé, Nantes, où Patrick Pellen sera maire-adjoint et Michel François, conseiller municipal. Nos maires F. Périn et I. Rémond conservent leur mairie. Yvon Abiven et sa liste de gauche enlèvent la mairie de St-Thégonnec : du jamais vu ! Par contre, J.Y. Le Bras et sa liste de gauche bretonne, concurrencés par une liste PS montée tardivement, échouent face à la droite à Graces. Nous serons présents aussi à Quimperlé, Douarnenez, Lorient (avec Joël Guégan, élu avec Jacques Le Touze sur la liste An Oriant-écologie), St-Malo, Rennes, Lannion et dans beaucoup de petites communes : Pleumeur-Bodou (2 élus, un adjoint), Rospez, Ploulec'h, Ploubezre (2 élus, un adjoint), Bégard, Cavan, Paimpol, Plouézec, Plourivo, Plounérin (adjoint), Pléhédel, Plouha (2), St-Agathon, St-Yvi, Motreff, Poullaouen (ou Loeiz Loffisial fait de loin le meilleur score de la commune), Roscatvel, Plouzélambre, Trefflean, sans oublier Gildas Trevetin, conseiller délégué à Lanester, Trédarzac (adjoint), liste non exhaustive. A Dinan, nous échouons avec la gauche d'une centaine de voix, à cause de non-accord PC-PS.

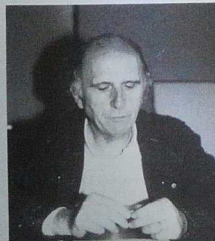
A tous nos élus : bon travail pour la Bretagne !



Fernand Kérouedan élu à Quimperlé.



Yves Jardin, à Douarnenez, sur liste autonome.



Joël Guégan, réélu à Lorient, sur liste An Oriant-écologie.



Gildas Trevetin, ici dans la lutte de Plogoff, élu conseiller-délégué à Lanester.



J. Gicquel, adjoint à Lannion.



Paul Guégueniat, bien élu à St-Yvi, et maire-adjoint.

Michel François, conseiller UDB à Nantes, avec Patrick Pellen, adjoint.

## LE 7 MAI

### Fêtes des amis du Peuple Breton

Comme le dernier PB l'avait annoncé, nous organisons une fête des amis du Peuple Breton, le dimanche 7 mai prochain, à partir de 14 h, au village de vacances de Keravel, à Erdeven, situé à 15 km d'Auray (prendre la direction de Plouharnel en venant de Lorient ou d'Auray, puis prendre la direction de Keravel dans le bourg d'Erdeven).

Cette fête des amis du PB n'aura rien de comparable avec la fête du PB d'autrefois. En effet, la trésorière du PB ne permet pas de prendre des réserves énormes et, d'autre part, ce printemps 1989 impose à une grande partie de nos militants de participer à deux campagnes électorales, en quatre mois. Laissons les vivre, de temps en temps !

Précisément, certains sympathisants nous ont demandé de mettre sur pied une fête « pépinière » sans contrainte lourde pour les uns et les autres, afin de se retrouver dans une atmosphère amicale. Nous répons volontiers à cette attente !

Cela n'empêchera pas l'organisation de quelques débats, l'installation de stands et de discussions sur le PB : sa situation générale, son contenu, sa présentation, l'organisation de l'équipe du PB, etc. La proximité de la belle plage d'Erdeven, à quelques centaines de mètres, permettra aux plus toniques de s'oxygéner et de bénéficier - avec un peu de chance - de la douceur de la Bretagne sud ! On peut appeler aux vrais révolutionnaires que cette plage s'est fait en d'autres temps une belle réputation par la présence de nudistes dans la « Terre Sainte » du territoire de Christian Bonnet ! Les sans culottes de (1989) viendront en pèlerinage ému !

**Le programme :** Dimanche 7 mai, à partir de 14 h : stands, débats, plage, rencontres ; à partir de 19 h : buffet campagnard ; vers 17 h, spectacle avec Per Tallec qui a bénéficié d'une critique élogieuse dans le dernier Selaouit ! Vers 19 h, buffet ; possibilité d'hébergement sur place au village de vacances.

Pour permettre une organisation correcte, vis-à-vis du personnel du village vacances, faites un beau geste : expédier un chèque à l'ordre du « Peuple Breton », aujourd'hui à Joël Guégan, 44 rue César, 56100 Lorient.

Tarif : 100 F par adulte ; 50 F pour les chômeurs ; 65 F pour les deux premiers enfants d'une famille, gratuité au-delà !

Ce prix représente la participation au buffet (boissons comprises) et l'entrée du spectacle.

## En guise de sommaire

**POLITIQUE :** le point sur les municipales (p. 4) et le point sur l'UDB aux municipales (p. 2).

**ECONOMIE :** Encore l'agro-alimentaire avec l'interview du directeur de la coopérative laitière de Ploudaniel; co-fondatrice du groupe Even (p. 6). Et un point de vue critique sur l'essor de l'aquaculture (p. 10).

**SOCIAL :** le point sur la situation de « Chaffoteaux et Maury », principale entreprise de la région briochine, menacée à court terme de la perte de la moitié de ses emplois.

**SPORT :** le monde du sport et l'identité bretonne, une tribune libre ouvre le débat (p. 11).

**POBL. VREIZH :** le feuilleton de F. Treger (p. 12), des propos sur les élections (p. 13), l'interview d'une jeune certifiée de breton (p. 14) et des chroniques de lecture.

**TRO BREIZH :** avec des bonnes et moins bonnes nouvelles de Bretagne (p. 16).

**PEUPLES DU MONDE :** avec cette fois la Corse, Euskadi (p. 17) et les pays baltes.

**CULTURE :** Loeiz Le Bec évoque la situation de la Bretagne en 1789, Yves Jardin fait un tableau de l'audiovisuel breton (p. 21). E. Gasche nous présente une création originale, le bateau-moule. M. Erwan évoque un témoignage sur le pays nantais. Diverses lectures sont ensuite présentées, avant les DISQUES (p. 25) et un courrier fourni (p. 26). En espérant vous rencontrer le 7 mai à Erdeven...

## 24 heures sur 24 : INFOS SUR LE MINITEL : 3614 - UDB (envoi)

le peuple breton

### Je m'abonne

NOM ..... PRÉNOM .....

ADRESSE .....

Souscrire un abonnement   
 un abonnement   
 - tarif minimum : 120 F  
 - de soutien .....  
 - à partir de 140 F (1)  
 - étranger : 150 F (1)  
 - étranger par avion : 180 F (1)  
 à partir de N° ..... inclus.

Ci-joint le règlement par :  
 - chèque postal (1)  
 - chèque bancaire (1)  
 - mandat-lettre (1)

(1) Rayer la mention inutile

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

### Per Tallec à la fête du 7 mai

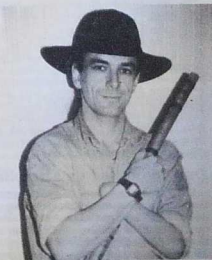
D'emblée, on peut classer Per Tallec aux côtés des plus grands musiciens bretons - les créateurs : Alan Stivell, bien sûr, qu'il admire, Roland Becker, le penn-sonner d'Auray et quelques autres...

C'est que lui non plus n'a pas choisi la facilité. Le « jazz ethnique celtique » qu'il crée et joue ne risque pas de figurer au Top 50. Pas demain en tous cas...

Son exigence et son talent sont pourtant en passe d'être reconnus et c'est heureux ! En 1988, il a reçu le prix de la meilleure création artistique bretonne, décerné par le Conseil Régional, et ce sont plus de 4.000 personnes qui l'ont applaudi, cet été, à Morlaix, pour un concert exceptionnel.

Ses deux enregistrements, « Man-nawydân » et « Internal Voice » donnent toute la mesure d'une musique aux influences multiples mais profondément enracinée dans la tradition celtique et bretonne. Une musique dépouillée et riche, dérivante et envoûtante, jouée à la flûte traversière en bois, « instrument de toutes les cultures », accompagnée de percussions indiennes ou d'une batterie de synthés.

Le 7 mai prochain, ne manquez pas l'événement de la rencontre des amis du Peuple Breton, le concert de Per Tallec.



Notre invité à la fête : un grand musicien : Per Tallec.

## L'événement

# Des municipales à surprises



Difficile à tirer des enseignements clairs des élections municipales de mars. Outre l'abstention un peu plus forte que de coutume, surtout dans les grandes villes bretonnes, on retiendra surtout la mobilité plus grande de l'électorat et le recul des scores réalisés par les formations de droite, mal remises du choc des présidentielles et des législatives.

D'une façon générale, la gauche a tendance à progresser spécialement là où elle était faible. En même temps, les différends entre partis de gauche français, le grand nombre de listes séparées, le refus fréquent du PS de faire liste commune avec l'ensemble de la gauche et la pression très forte qu'il a faite pour minoriser ses alliés ont entraîné des mobilisations peu convaincantes des différentes fractions de l'électorat de gauche, tandis que l'électorat conservateur se mobilisait tout aussi mal.

### 2 scores nets

Par contre, lorsqu'il s'agissait de villes où la droite l'avait emporté de justesse en 1982 et où sa gestion a été peu appréciée (Brest, Nantes), le retour du balancier s'est fait très nettement et les listes différentes n'ont pas eu un grand succès.

Ainsi, à Nantes, la gauche largement unie - avec l'UDB - l'emporte dès le 1<sup>er</sup> tour de 10 % sur la droite et aucune des trois autres listes n'atteint 5 %. Même chose à Brest, où les écologistes ne dépassent pas 5 % au 1<sup>er</sup> tour et où la gauche réunie approche les 64 % au 2<sup>e</sup> tour. Ces résultats dans la capitale bretonne et à Brest sont massifs et conformes à nos souhaits, d'autant que pour la première fois, l'UDB aura un maire-adjoint à Nantes.

### Passages à gauche

Les autres gains de la gauche sont en Loire-Atlantique : Le Pellerin, Pontchâteau, St-Brevin, Bouaye et Châteaubriant. Séné, St-Avé, Plescop et Larmor-Plage dans le Morbihan. A Landerneau, Erqué-Gaberic, Quimperlé, Crozon, St-Thégonnec, Plouzennec, Trégunc et Plou-gastel-Doülas, dans le Finistère. Lannion, Loudéac, Yffrac, Binic, Pleumeur-Bodou, Thorigné, Acoigné, Pacé (ceinture rennaise), passent aussi à gauche en Ille-et-Vilaine.

### Et à droite

Donges, Scaër, Morlaix, Bannalec, Guingamp, Plérin, Ploubazianec, font partie des pertes de la gauche, listes non exhaustives mais dont la comparaison donne la tendance générale.

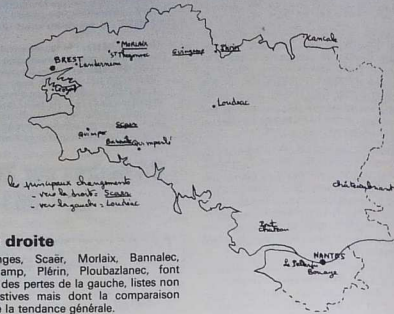
### Alternatives

La grande nouveauté du scrutin est l'émergence, dans nombre de villes, de listes alternatives qui obtiennent des scores sans précédent et qui, souvent, montent entre les deux tours. Les exemples de Douarnenez et de Lorient sont frappants : à Douarnenez, la gauche critique, rassemblée autour des têtes de liste PSU et UDB, obtient 14 % au premier tour et 16,5 % et deux élus au 2<sup>e</sup> tour. A Lorient, la liste An Oriant-Ecologie (verts, UDB, associations bretonnes, autogestionnaires), obtient 15,11 % au 1<sup>er</sup> tour et 20,4 % au 2<sup>e</sup> tour (5 élus). A Locudy, une liste d'Union de la gauche bâtie autour de Théo Perrot et du PCF, obtient 16 % et deux élus au 1<sup>er</sup> tour. Ceci est à mettre en parallèle avec les scores des listes écologistes et d'union de Rennes (14 % pour la liste Cochet), Vannes (21 % au 2<sup>e</sup> tour), St-Brieuc (22 %), Quimper (13,5 %).

Le mouvement breton a mis sur pied deux listes : celle dirigée par Engann à Guingamp qui, en misant sur le ni droite, ni gauche et sur l'absence d'autre 3<sup>e</sup> liste, a réalisé un bon 9,4 %. A Guidel, où derrière Ifrig Cochevelou et Christian Le Berre, elle a dépassé les 7 %, avec une orientation à gauche affirmée. Une liste bretonne et écologiste, menée par Emile Granville, à Redon, a fait un score comparable. La référence bretonne explicite a, dans ces cas précis, été boudée par certains électeurs vert ouverts.

### Des grands partis affaiblis

La grande nouveauté, c'est certainement l'affaiblissement des grands partis, y compris le PS, qui ne l'emportent souvent qu'à la majorité relative : à Quimper, à Lorient, où, pour la première fois depuis 25 ans, la gauche PC-PS est en-dessous de 50 % (43,7 %), à Saint-Brieuc (42 %), à Douarnenez (48,6 %). A Rennes, elle dépasse de très peu la majorité absolue.



Ces cas sont fréquents dans les communes de plus de 3.500 habitants.

La droite est encore moins brillante : 36 % à Brest, 40 % à Nantes, moins de 37 % à Saint-Brieuc, moins de 50 % à Vannes, son fief de toujours, moins de 43 % à Quimper, 40 % à Fougères, 37,8 % à Redon (avec Madelin sur la liste!).

Enfin, c'est à cause de ses divisions que la gauche perd Plérin et Rostrenen et ne gagne pas Saint-Malo, malgré l'effort considérable de l'UDB.

Guichard lui-même n'est plus majoritaire chez lui (quoiqu'élus) et Bourges est déboulonné à Dinard par une liste centriste.

J.J.M.



Et encore... à signaler les 37 % de Bernard Hangouët à Malesherbes, en candidat à Malesherbes, les 45,8 % de Jean-Yves Le Corre à Plufur (avec 3 listes), les 87 % de Fanch Péru à Berhet, les 61,4 % d'Iffig Rémond à St-Hernin, les 71,8 % d'Yvon Abiven à St-Thégonnec après 6 ans d'opposition très constructive, les 60 % de Loëz Loffisial, Poullaouen.

## D'autres le disent...

### La Loire-Atlantique rattachée à la Bretagne ?

LE DÉPARTEMENT de la Loire-Atlantique peut-il un jour espérer être rattaché à la région Bretagne ? Pierre-Yves Le Rhun, professeur à l'Institut de géographie et d'aménagement régional de l'université de Nantes, le préconise tout au long de son dernier ouvrage intitulé « Bretagne et Grand Ouest » (1) qui vient de paraître à Paris lors d'une réunion du Club de Bretagne. Cette thèse n'est pas vraiment nouvelle, c'est le moins que l'on puisse dire, mais l'auteur-professeur estime qu'elle n'a jamais été autant d'actualité.

« L'unité administrative de la Bretagne restaurée en effet d'autant plus que l'on approche de l'échelle du marché unique européen. Plus précisément, c'est en fait la nouvelle stratégie de Nantes et de la Loire-Atlantique qu'il convient de redéfinir », affirme-t-il.

Concrètement, il préconise un découpage de la Bretagne qui intégrerait la Loire-Atlantique et peut-être un ou deux autres départements, comme la Mayenne et le Maine-et-Loire. En outre, cette réunification passe par un resserrement des liens entre Nantes et Rennes.

### Combatte l'isolement de la basse Loire

« Rennes et Nantes se sont beaucoup trop tournées vers Paris, c'est une erreur qui va à l'encontre de la décentralisation », tempère Pierre-Yves Le Rhun. Pour combattre l'isolement de la basse Loire, il pense que la région nantaise doit abandonner l'idée d'un Grand Ouest et s'associer à des projets destinés au développement de la « Bretagne réelle ». Sinon le développement de Nantes se fera au détriment des zones rurales et de l'équilibre breton.

La centrale nucléaire du Carnet ou les liaisons TGV vers l'ouest n'ont pas été décidées en prenant en compte des besoins propres de la région Bretagne. C'est contre ce type même d'aberration que Pierre-Yves Le Rhun s'élève.

Un récent sondage effectué par l'École supérieure de commerce de Nantes a mis en lumière que plus de 60 % des habitants de la Loire-Atlantique étaient favorables à leur réunification à la Bretagne. Une évolution des mentalités qui va dans le sens des idées de Pierre-Yves Le Rhun. Reste que ce projet n'est pas prêt d'aboutir compte tenu tant du passé (ou histoire péssime encore fort lourde) que du présent (on voit mal aujourd'hui deux villes comme Rennes et Nantes, opposées politiquement, subitement promouvoir les mêmes projets régionaux. Pourtant c'est bien ce qui pourrait leur arriver de mieux).

Antoine THIBOUMERY.

## Les Echos

le 24 mai 1988

## Mesk-Ha-Mesk

### DEUG de breton : ça y est !

Une fois encore, c'est le combat qui aura payé : le recteur de l'Académie de Rennes l'a annoncé officiellement... alors qu'une réponse négative était encore donnée il y a quelques jours aux parlementaires bretons (dont le nouveau maire de Nantes et le président du Conseil général de Loire-Atlantique) qui réclamaient la revendication.

Les interventions à Matignon (dont celle de l'UDB) et au ministère, les actions qui se multipliaient depuis quelques mois ont bien été recues comme l'expression la plus active d'un mouvement profond et en pleine expansion. Un nouveau pas est franchi. Continuons !

### Livres et journaux généralisés

L'Association des éditeurs de Bretagne (président : M. Ronan Huon, Brest) demande la suppression de deux graves anomalies dans les tarifs postaux en vigueur actuellement :

L'absence de tarif réduit pour l'envoi des livres à l'intérieur du territoire français (tarif qui existait encore il y a quelques années et qui a été supprimé sous prétexte d'économie).

Exemple : l'envoi d'un livre pesant 400 g de Rennes à Santiago du Chili va coûter 6,60 F mais de Rennes à Laval 10,30 F.

Le refus opposé aux usagers de depuis 1988 d'expédier des paquets-poste dans un même département au tarif général pour les obliger à payer un tarif plus élevé encore que celui des lettres sous prétexte d'assurer un « délai garanti » dont la plupart des usagers ne ressentent pas la nécessité. Cette disposition constitue une forme de « vente forcée », inacceptable de la part d'un service public.

Exemple : le même livre de 400 g envoyé de Rennes à Laval (ou bien à Draguignan ou encore à Maubeuge) va coûter 10,90 F, mais de Rennes à Cesson-Sévigné 16 F !

Pour tous les petits éditeurs, la poste constitue le seul moyen sûr, pratique et rapide d'expédier des livres aux libraires sur l'ensemble du territoire français mais en raison des anomalies tarifaires signalées ci-dessus, ils ne sont guère encouragés à le faire et sont ainsi freinés dans la diffusion de leurs livres.

Pour favoriser le développement de l'édition dans les régions (qui se fera pour commencer le plus souvent à partir de petites maisons d'édition), il faut obtenir du ministre des Postes (et du ministre des Finances, dont dépend en réalité le budget des PTT) :

— la possibilité (qui existait jusqu'en 1987) d'envoyer des paquets dans un même département au tarif général des paquets-poste (si l'usager ne souhaite pas particulièrement qu'il parvienne au destinataire dans les 24 heures).

— le rétablissement d'un tarif postal particulier pour les livres sur le terri-

toire national comme cela existe en Allemagne Fédérale), dans l'esprit de la Convention Postale Universelle.

## SOUSCRIPTION

### Liberté chérie

La meilleure manière de manifester son attachement à la liberté est d'y contribuer. Il n'y a pas de liberté sans pluralisme et liberté de la presse. Les Bretons ont le droit de disposer d'une presse qui parle librement des problèmes de leur pays. Ce droit n'existe que par vous, que par votre aide. En ne souscrivant pas l'abonnement minimum à 120 F mais l'abonnement de soutien, vous nous aidez à équilibrer nos comptes, à combler nos déficits, à améliorer notre information. En nous aidant, en participant à la vie et à la diffusion du PB/PV, vous contribuez à ce qu'une liberté essentielle existe en Bretagne. (Qu'on en max).

## DROITS DE L'HOMME

### D'Irak en Irak

En matière de droits de l'homme, de respect des minorités nationales, l'Irak ne vaut guère mieux que l'Iran, dénoncé dans le PB de mars.

Les seides de Saddam Hussein torturent les enfants des opposants (kurdes et arabes) pour faire parler les parents (« Le Monde », 2 mars 1988). Quand on sait que l'université de Haute-Bretagne est jumelée avec celle de Bagdad, que la mairie de Rennes, cet hiver, a reçu l'ambassadeur d'Irak en France, que l'Irak tient un stand à la Foire Internationale de Rennes tous les ans, il y a évidemment des actions à entreprendre.

### Une Bastille-Opéra à prendre ?

L'enseignement breton se heurte toujours à de nombreux problèmes dont celui de l'argent, évoqué par les pouvoirs publics. Cette question pourrait trouver une solution rapide, si l'Etat adopte une suggestion de l'Union des enseignants de breton, à savoir affecter à la culture bretonne les économies réalisées sur le salaire de M. Barenboim, directeur artistique et musical de l'Opéra-Bastille, récemment démissionné.

Le seul salaire de ce distingué directeur (400 millions de centimes, plus quelques menus avantages sociaux ou de fonction, pour quatre mois de travail par an) suffit, à lui seul, pour couvrir la moitié du budget annuel des écoles Diwan, par exemple, et de ses cinquante-trois salariés.

Encore une Bastille à prendre en 1989. Yannig BARON Kergouareg, 56400 Brech'h

## Éven, un grand de l'agro-alimentaire européen



La connaissance de l'économie bretonne passe par la connaissance de ses entreprises et vice-versa. Dans l'agro-alimentaire breton, il est un groupe qui a souvent été à la pointe de la qualité de ses produits : le groupe EVE-AGRI. Nous avons donc demandé à M. Dubois, directeur général, de nous présenter son groupe. M. Dubois est né à Paulse (Côtes-du-Nord) en 1930. Marié (8 enfants), après avoir été cadre bancaire, il est, depuis 1964, à la tête de cette coopérative.

**PB. Pourriez-vous préciser ce qu'est le groupe Éven ?**

— Ploudaniel

R. : Le groupe Éven est né en 1930 et a commencé à fonctionner à partir de 1932. Elle a commencé à ramasser du lait ce qui était une idée originale car à l'époque, on ramassait du beurre. Ceci a permis à l'entreprise de se faire une réputation de qualité. Elle a bien failli disparaître pendant la guerre à cause du trou qui était devenu une institution à la campagne.

Comme toutes les entreprises laitières bretonnes, elle a été propulsée par la révolution fourragère et la révolution génétique (remplacement des races bovines armoricaine et pie noire par la frisonne). En 1950, elle collectait 10 millions de litres. 10 ans après, elle collectait 180 millions de litres de lait. En 1984, 330 millions et en 1988 300 millions. La coopérative est l'entreprise de France qui collecte le plus de litres de lait au kilomètre carré.

6

— Éven

En 1968 est créée l'union des coopératives du groupe Éven pour commercialiser sur le marché breton les produits suivants :

29 Éven : lait, beurre, produits ultra frais.

56 Lorco : camembert, lait UHT.

22 Lanfains : lait ribot ; Plancoët : beurre.

En 1969, nous avons été co-fondateurs du groupe Nova, ceci pour faire face aux chaînes de distribution et peser sur le marché publicitaire et de pouvoir vendre nos produits sur l'ensemble du marché français. En 1973, en collaboration avec Coopagri, nous avons entrepris la construction d'une usine laitière destinée à la production de poudre de lait ; nous avons créé avec elle l'UCLAB (Union des coopératives laitières bretonnes). Le 1<sup>er</sup> janvier 1983, l'UCLAB a pris une participation dans une coopérative de Macon détentrice de la marque Régilat. Ceci nous a permis d'établir une tête de pont.

— Ouest-Élevage

La coopérative produisait des veaux de 8 jours. Avant, nous vendions de la poudre de lait et des veaux de 8 jours aux Italiens. Le Finistère était un de leurs bassins de ravitaillement pour ces produits. Nous avons pensé qu'il était préférable de développer l'activité « veaux de boucherie » en suscitant la création de ateliers « veaux ». Nous sommes aussi intéressés à la collecte de vaches de réforme en nous alliant avec la SICA-Cornouaille qui a rejoint le groupe CELTAVEL l'an dernier. L'élevage des veaux s'est développé et nous avons repris une affaire à Villeneuve-sur-Lot (Sabourèche). Maintenant, toute notre poudre de lait est absorbée par cette activité et nous devenons acheteurs, surtout en hiver. Le petit atelier de découpe destiné à nos producteurs s'est transformé en une activité d'abattage à l'abattoir de Kergardec à Brest. Dans les Côtes-du-Nord, nous utilisons l'abattoir de Lamballe. Nous sommes les principaux abatteurs de veaux de boucherie de l'hexagone.

Ces dernières années, la filière viande a étendu son activité dans la salaison : reprise de l'entreprise Le Meur à Landerneau ; sous filiale viande « viandes de Penthievre » à Lamballe. (NDLR : Éven possède aussi la marque Kerguelen).

**PB. Et la filière nutrition animale ?**

Elle est née de l'activité d'un petit atelier d'aliments du bétail à La Roche-Maurice (29). Avant, nous distribuions de l'alime-

net VL à nos adhérents après achat au groupe UNICOPA. La CAV de Landivisiau, pour des raisons qui lui sont propres, a refusé notre proposition d'union de coopératives. UNILEVER, à travers sa filiale COFNA, nous a proposé de nous substituer à elle chez Le Floch-SARB, ce que nous avons fait, avant d'abandonner notre usine de La Roche-Maurice. Dans le sud, nous avons repris l'entreprise Bristieux, en héritant d'ateliers assez vétustes. Maintenant, nous avons décidé de construire une usine neuve à Loperhet. Nous avons demandé la collaboration de la coopérative du Guessant (22), mais nous avons opté pour la collaboration avec la coopérative de Landerneau (Coopagri) en fondant la COBRENA.

**PB. Maintenant, vous vous lancez dans l'activité « porcs » ?**

Ceci est en liaison avec l'aliment du bétail. L'an dernier, les groupements de porcs nord-finistériens ont été très secoués, même plus que les autres car ils ne disposaient d'aucun abattoir. En pleine crise, l'abattoir de Landivisiau a décidé de réduire ses abattages (de 150.000 à 30.000 par semaine). Les groupements de porcs se tournent vers nous, nous nous sommes rapprochés de la coopérative de Plouvron. Mais est-ce que les groupements sont décidés à s'insérer un peu dans la transformation ? L'abattage de porcs est une activité difficile. L'équilibre financier n'est pas acquis d'avance. Je suppose que tout cela aura une suite, mais pour l'instant, nous sommes à la recherche de la solution. Il faut que les groupements de producteurs définissent clairement leur doctrine (NDLR : voir PB d'octobre et novembre 1988).

**PB. Vous avez eu des déconvenues avec l'affaire Plassart ?**

Nous n'avions pas de savoir-faire sur le marché du poulet. Nous avons essuyé des pertes. Nous avons arrêté l'abattage chez Plassart et maintenant nous abattions chez Croissant à Landrevarezec. Certains de nos adhérents sont intéressés par l'élevage de poulets fermiers sous label, c'est pour cela que nous avons repris l'affaire.

**PB. L'entreprise Plassart n'existe plus ?**

Les abattoirs sont obsolètes. Il faudrait investir 20-25 millions de francs. Cela va se terminer dans les jours à venir mais nous avons peut-être une solution car le problème de l'emploi à Plonéour-Ménez est un véritable sinistre. Je pense que l'on s'associera à un groupe agro-alimentaire mais je ne peux pas vous dire son nom.



La coopérative laitière de Ploudaniel.

**PB. Et les engrais ?**

Nous avons un mode original de distribution, APPRO. Les engrais sont livrés en vrac dans des silos à la ferme. Nous nous sommes associés avec la coopérative « la montagnarde » de Commana. Nous possédons aussi la chaîne de magasins GAMB vert.

**PB. Et le saumon ?**

Nous avons été démarchés par les Norvégiens. C'est le patron de la société Primmel de Plougassou qui a eu l'idée du projet. J'ai toujours dit que les Bretons devaient s'occuper d'aquaculture, mais ça n'avait pas dépassé le stade de la réflexion. Par la suite, nous avons eu la proposition de collaboration d'investisseurs nord-finistériens (Le Calvez, Gourvennec, Gad, Quéguiner). Avec l'accord

l'aide à l'investissement. Nous avons un gros dossier au Sénégal, où nous avons financé le transfert d'un village menacé par la désertification pour le transplanter sur les bords de la Gambie. On les a donc aidés à transhumier où ils vont pratiquer l'activité de bananiers. Nous avons aussi quelques dossiers à Madagascar et au Cameroun. Le budget se monte à 500.000 F.

**PB. Comment voyez-vous l'avenir de l'agro-alimentaire breton ?**

Les quotas laitiers ont provoqué une régression en Bretagne mais ont été une aubaine pour les autres régions. Mais la Bretagne a quand même de très gros atouts en ce qui concerne l'agro-alimentaire. En fait la Bretagne dispose de bonnes conditions climatiques et de structures favorables au métier de la production



de ce groupe, nous sommes devenus majoritaires malgré nous dans ce projet. Nous avons rencontré l'opposition des pêcheurs, des ostréiculteurs et de résidents. Nos adversaires ont failli faire capoter le projet.

**PB. Quelle est votre attitude vis-à-vis du Tiers Monde ?**

Nous sommes sans doute la seule coopérative à avoir un budget d'aide au Tiers Monde. Depuis de nombreuses années au lieu de verser 6 % aux parts sociales de la coopérative nous versons 5 %. Nous ne faisons pas d'aide alimentaire mais de

laitière. Il reste à diversifier un peu plus la transformation du lait, même si nous n'avons pas de tradition fromagère. En production porcine, la Bretagne a montré qu'elle était la moins mal placée, ce qui a accentué le poids de la Bretagne dans ce secteur. Pour toutes les productions animales, la Bretagne a des structures. Les productions végétales sont assez développées. Nous sommes assurés d'un bel avenir dans la communauté européenne malgré le handicap de l'éloignement des centres de consommation. Personnellement, je suis optimiste.

(Recueilli par H. PERSON)

Compte rendu pour le Peuple Breton de la rencontre de la Jeunesse démocratique bretonne à l'Auberge de Jeunesse de Rennes, les 4 et 5 février 1989

La rencontre d'hiver de la JDB a eu lieu les 4 et 5 février dernier à l'Auberge de Jeunesse de Rennes.

Les débats ont porté essentiellement sur les actions spécifiques de la JDB en vue des élections municipales et européennes (ci-joint la lettre ouverte aux candidats aux élections municipales ; à publier éventuellement en italique).

Un spectacle sera organisé à Saint-Hermin le 22 juillet et sera animé par Michel Billard (chants avec accordéon) qui s'est spécialisé dans la musique Cajun. Celui-ci projettera au début de son spectacle des diapositives sur la Louisiane avec de très bons commentaires à la clé. En deuxième partie, un fest-noz sera animé par Jacques Guillou (diatonique-bombarde). Il sera accompagné de musiciens et de chanteurs. Des stands librairie seront aussi mis en place.

Un poster représentant des joueurs de boules bretonnes (couverture du « Peuple Breton » de l'été 88) avec le calendrier du championnat pour la saison 1989, va être édité. Il sera vendu aux licenciés de la Fédération de l'Ouest de Boules Bretonnes.

La rencontre internationale de l'été 1989 se déroulera à l'île de Bréhat, les 26 et 27 août prochains avec pour thème principal l'impact de la culture bretonne dans notre économie.

Une table ronde réunira d'éminents spécialistes de la question et sera confrontée aux expériences des délégations de jeunesse étrangères.

Lionel JOURDREN, pour la JDB

7

## Chaffoteaux : - 56... - 600 et après ?



Voici maintenant un mois, les salariés de l'usine Chaffoteaux et Maury de Ploufragan (près de Saint-Brieuc) ont engagé une lutte pour s'opposer au prochain licenciement de 56 d'entre eux. Une entreprise qui licencie par les temps qui courent, cela peut passer pour banal... Mais voilà, cette première vague de licenciements s'intègre à un plan global de restructuration de l'entreprise qui se soldera d'ici trois ans la suppression de 600 emplois. Et quand on sait qu'avec son effectif actuel de 1 500 employés l'usine Chaffoteaux et Maury se trouve être la première entreprise privée des Côtes-du-Nord, département où l'on compte environ 25 000 demandeurs d'emploi, l'affaire revêt une autre dimension... Les salariés de Chaffoteaux ont donc lutté pendant un mois pour la sauvegarde de l'emploi, pour leur dignité de femmes et d'hommes. Cette lutte qui a pris diverses formes (occupation des locaux de l'usine, pétitions, manifestations, démarches auprès des élus) n'a pas été sans susciter un certain soutien dans la population; c'est ainsi que plusieurs manifestations ont rassemblé de 1 000 à 2 000 personnes dans les rues de Saint-Brieuc. Le mouvement a également recueilli le soutien plus ou moins actif de nombreuses formations politiques. La section UDB du pays de Saint-Brieuc s'est quant à elle logiquement rangée aux côtés des travailleurs de Chaffoteaux dès le début du conflit en s'associant à une tentative d'organisation d'une manifestation unitaire et en participant à des collectes. Mais voilà, confrontés à l'intransigeance patronale lors des négociations menées au sein de la commission de conciliation, confrontés à une menace de dépôt de bilan et ne pouvant compter d'autre part que sur un soutien nuancé des principaux élus de la région, le mouvement pouvait difficilement durer sous cette forme. C'est ainsi qu'à l'occa-

sion d'un vote par ailleurs contesté organisé par la direction, la majorité des salariés s'est prononcée pour la reprise du travail. Les représentants syndicaux (CGT, FO) de l'entreprise, arguant que près de 600 personnes se sont abstenues lors de la consultation, ont bien tenté de faire reconduire la grève, mais ont du finalement se résoudre à mettre provisoirement fin au mouvement en s'engageant toutefois à poursuivre la lutte sous d'autres formes. Quel est donc le bilan de ce mois de conflit? Pour l'heure, le plan social proposé par la direction de Chaffoteaux demeure en vigueur sur les bases d'un accord signé, dans le cadre de la commission de conciliation, par la direction, des représentants de la Chambre de commerce et d'industrie du département et les diverses organisations syndicales.

Voici quelques articles de cet accord :

- aucune sanction ne sera prise à l'encontre des salariés du fait du conflit.
- mise en place d'une cellule de reclassement en liaison avec l'ANPE et la CCI qui sera chargée de l'organisation des congrès-formation et de la prospection des emplois.
- le congé-formation proposé à chaque licencié voit sa durée passer de 5 mois à 10 mois.
- l'entreprise s'engage à réintégrer tout licencié qui n'aura pas trouvé d'emploi à l'issue de son congé-formation.
- il sera prioritairement fait appel aux volontaires.
- Ces décisions qui présentent certains aspects intéressants ont néanmoins de quoi nous laisser perplexes. Connaissant la conjoncture actuelle, combien de salariés tenteront l'aventure du volontariat? Quand on sait que le pays de Saint-Brieuc compte environ 10 000 chômeurs sans parler des TUC, SIVP et autres emplois

précaires et que tout pousse les entreprises à réduire les effectifs (robotisation, concentration, concurrence) on est en droit de se demander quelles seront les réelles perspectives de reclassement proposées aux licenciés. On a déjà pu mesurer les résultats du plan de restructuration du téléphone dans le Trégor qui s'est soldé en son temps par 3 000 suppressions d'emplois. Bien que la durée initiale du congé-formation ait été doublée, on peut se demander si une formation de 10 mois s'avèrera suffisante pour qu'une personne ayant travaillé de 15 à 20 ans dans les ateliers de l'usine acquière une nouvelle qualification professionnelle. Selon quelles modalités cette formation sera-t-elle organisée? Le choix de l'individu sera-t-il réellement pris en compte? D'autre part que signifie la décision de la direction de réintégrer tout licencié n'ayant pas trouvé emploi à l'issue de sa formation? En effet, cette décision est en totale contradiction avec la nécessité avancée par la direction de supprimer 600 emplois. Ou bien la direction a-t-elle concédé cette décision face à la pression exercée par les travailleurs escomptant pouvoir ainsi calmer le jeu et gagner du temps d'ici à ce que soit définitivement réglé l'avenir de l'entreprise? Moralement parlant, la direction ne joue-t-elle pas à pile ou face avec l'avenir des travailleurs un coup je licencie, un coup je réintègre...

A la lumière des derniers éléments connus, la section UDB du pays de Saint-Brieuc ne peut que partager l'inquiétude des salariés, de leurs familles et de l'ensemble de la population de la région brioçonne quant à l'avenir de l'entreprise. Elle s'engage à suivre attentivement les diverses évolutions du dossier. A suivre donc...

La section UDB du Pays Brioçonnais

## Les propositions de la commission de conciliation

La commission interdépartementale de conciliation réunie le 1<sup>er</sup> mars 1989 à la préfecture des Côtes-du-Nord sous la présidence de M. Coquet, directeur départemental du travail et de l'emploi, afin d'examiner les solutions susceptibles de permettre la conclusion du conflit du travail survenu chez Chaffoteaux et Maury, propose aux parties les dispositions suivantes :

Considérant l'accord des parties sur le principe « aucun licenciement sans reclassement dans le cadre du congé de conversion porté à 10 mois pendant la période d'application du plan social de Chaffoteaux et Maury ».

Il est convenu :

- 1) du gel de la liste des 56 « licenciés » jusqu'au 29 mars 1989 ;
- 2) de l'appel au volontariat des personnes pour qu'elles se substituent poste à poste aux personnels figurant actuellement sur la liste ;
- 3) d'un contrat en CE des noms des substitués le 29 mars 1989 ;
- 4) de la mise à disposition des offres d'emploi disponibles au personnel dans le cadre de la cellule de reclassement ;
- 5) que la direction s'engage à une concertation régulière avec les élus du personnel sur les adaptations du plan et de leurs conséquences au fur et à mesure

de sa mise en œuvre, notamment par la publication périodique de la liste des postes susceptibles d'être supprimés afin de tenter d'éviter d'avoir à établir des listes de « licenciables ».

Constatant l'urgence de la réouverture de l'entreprise afin de faire face à ses engagements tant vis-à-vis de ses personnels, de sa clientèle, de ses fournisseurs.

Les parties conviennent :

- du respect des personnes et des biens ;
- du respect du droit au travail ;
- du respect mutuel des rôles et des fonctions de chacun ;
- qu'aucune sanction ne sera notifiée par la direction du fait du conflit ;
- que des possibilités seront offertes aux volontaires substitués et aux « licenciés » de bénéficier d'autorisations de congés rémunérés pour recherche d'emploi ;
- la compensation des heures de travail perdues du fait de l'arrêt d'activité de l'entreprise et le versement d'acomptes seront négociés dans le cadre du CE ;
- la reprise du travail pour l'ensemble du personnel se fera dans les meilleurs délais simultanément sauf aménagement techniques nécessaires.

### Le point de vue de la CFDT :

## SECTION SYNDICALE CHAFFOTEAUX ET MAURY Information au personnel

Le mercredi 1<sup>er</sup> mars, la commission de conciliation interdépartementale s'est réunie pour examiner la situation de l'entreprise. Au bout de 13 heures de discussion, de concertation et de véritables négociations, un texte a été accepté à la quasi unanimité. Seul le représentant de la CGT a émis une réserve sur le mot « gel » en indiquant qu'il n'était ni pour ni contre.

Après avoir analysé ce texte, et à ce stade du conflit, la CFDT a décidé de se prononcer pour son adoption.

Le point essentiel du texte est indiqué dans le préambule :

«... Aucun licenciement sans reclassement dans le cadre du congé de conversion qui passe de 5 à 10 mois ».

Cela veut dire très clairement que chaque salarié de Chaffoteaux a droit à ce reclassement et que si celui-ci n'est pas

possible après le congé conversion, le salarié concerné est réintégré dans l'entreprise.

L'appel au volontariat est confirmé, puisqu'aux dires de la CGT, ceux-ci sont très nombreux, il ne devrait pas y avoir de problème pour qu'ils se fassent connaître.

La concertation sera régulière pour adapter la suite du plan de façon à agir à l'avance et ne pas se retrouver dans une situation identique. Cela implique que tous les partenaires sociaux dans l'entreprise acceptent de négocier réellement.

Il n'y a aucune sanction du fait du conflit et le respect des personnes et du droit au travail est affirmé.



Pour la CFDT, après l'action, la négociation a permis d'ouvrir une porte. Aujourd'hui il est impératif de ne pas la refermer pour laisser toutes leurs chances aux discussions à venir pour la sauvegarde de l'outil et des emplois.



Si une majorité des salariés se détermine en faveur de ce texte, celui-ci devra servir de socle à un accord d'entreprise qui devra être élaboré dans les plus brefs délais. Cet accord devra donner les garanties pour que toutes les dispositions soient appliquées.

Il est évident que tout n'est pas résolu - loin de là - mais un accord sur le texte de la commission doit permettre de sortir de l'impasse.

Saint-Brieuc, le 3 mars 1989.

### CBAP - Brest Stages d'avril

Tél. 98.46.05.85

**7, 8 et 9 avril :** Stage de harpe celtique animé par Mona Hély, de 9 à 12 h et de 14 à 17 h. Nombre de stagiaires maximum : 10. Nombre minimum : 6. Ce stage s'adresse à des personnes ayant les connaissances de base de l'instrument, y compris la lecture en clés de sol et fa. Chaque stagiaire doit apporter son instrument.

**15 avril :** Journée d'étude sur « les Terroirs et Styles musicaux de Bretagne occidentale » animée par Pierre Crépeillon, de 14 à 19 h. Pour suivre l'enseignement en son entier, il est nécessaire d'avoir une pratique instrumentale. Cependant, toute personne intéressée par la musique bretonne traditionnelle peut être admise à suivre la partie écoute critique.

**16 avril :** Danses du Pays de Châteaubriant et du Pays Nantais, par Patrick Bardoul, de 10 à 12 h et de 14 à 17 h. Public non débutant.

**22, 23 avril :** Stages de uilleau-pipe, violon, guitare, chant, bombarde/biniou koz, animés par les membres du groupe « Gwerz », de 10 à 12 h et de 14 à 17 h. Nombre de stagiaires maximum par atelier : 5, niveau non débutant.

**29, 30 avril :** Stage d'accordéon diatonique par Mike James, de 10 à 12 h et de 14 à 17 h. Seront à l'étude le répertoire d'ouest-manche et breton.

## POINT DE VUE :

### Aquaculture : quand le poisson se mord la queue

Solagral-Pêche



L'orientation actuelle d'une partie de l'aquaculture française (SALMOR) vers l'élevage de poissons de luxe (saumon, turbot, bar) soulève quelques questions. Tous ces poissons sont des carnivores, ils se trouvent donc à un niveau élevé de la chaîne alimentaire puisqu'il faut leur fournir des protéines d'origine animale, même si les recherches tendent à diminuer cette part dans la ration. D'où proviennent ces protéines animales ? Essentiellement de poissons, transformés en farine. Or, pour faire un kilo de farine, il faut en moyenne 5 kilos de poissons. Le rendement alimentaire réel est donc extrêmement négatif. Il faut d'abord pêcher pour ensuite élever. C'est un peu comme si nous décidions d'élever des tigres ; il faudrait pour cela chasser ou élever des animaux. L'aquaculture de poissons de luxe est le seul type d'élevage à ce niveau de la chaîne alimentaire. Elle consomme plus de 640.000 tonnes de farines de qualité soit plus de trois millions de tonnes de poissons pour une production de quelques centaines de milliers de tonnes de poissons de luxe, à l'échelle mondiale.

Une telle orientation pour la France est d'autant plus étrange que nous ne disposons d'aucune source locale de farine de poissons. Il faut donc en importer. Actuellement, ces importations

ne cessent de croître. Il est évidemment moins coûteux d'importer de la farine que du saumon. Mais, pour les deux-tiers, nos importations de farine viennent du tiers monde (Chili, Pérou, Maroc) : le développement de l'aquaculture de saumons va accroître la demande de farine. Or, sans mise en œuvre de ressources nouvelles (krill par exemple), les ressources en poisson sont limitées. La demande accrue de farine pour l'aquaculture (s'ajoutant à la demande croissante des autres élevages) remet en cause la tendance à limiter les pêches minières. Il sera ainsi moins intéressant que jamais de chercher à nourrir d'abord les hommes. De trois millions de tonnes les captures pour la fourniture d'aliments poissons ou crustacés vont sans doute monter rapidement à cinq millions de tonnes. Dans un monde qui va doubler sa population dans le siècle à venir, peut-on évacuer cette question ? L'aquaculture a son rôle à jouer pour nourrir les hommes mais elle doit choisir sa voie, celle du développement en priorité des productions primaires (algues-coquillages). La question est posée aux chercheurs et investisseurs, mais elle concerne aussi les consommateurs. Est-on sûr qu'ils tiennent tant à des produits banalisés et élevés dans des conditions industrielles avec les contraintes que l'on connaît bien dans les élevages de veaux, de poulets, etc. ?

## Sur Bernard Lambert

(après son accident mortel)

Votre peine n'a d'égale que notre consternation. Quand un être, par l'intensité de sa vie, nous a été exceptionnellement présent, l'esprit se refuse à admettre qu'il n'est plus.

Notre sentiment dominant en ce jour terrible, Marie-Paule, c'est le désarroi. Nos cœurs se révoltent contre l'injuste fatalité.

De toute cette détresse émerge notre immense affection pour toi, pour tes enfants.

Puisse-t-elle être pour vous un point d'appui pour réapprendre à vivre demain. Le temps viendra où la fierté de ce qui était Bernard, où le constat de la tâche considérable qu'il a réalisée avec toi, redonneront à nos cœurs la sérénité.

Bernard, tu nous a appris à vivre debout. Tu faisais peur à tous les bien-pensants malveillants. Pour tes compagnons, tu étais exigeant mais tu marchais toujours devant.

Et quelle merveilleuse chose que la chaleur de ton amitié. Admettons, Bernard, qu'aujourd'hui la douleur nous accable.

Demain nous sécherons nos pleurs et nous continuerons à vivre debout.

Paul Le SAUX (26 juin 1984)

Texte paru dans *Nouvelles Carnapagnes*, n° 30, septembre 1984.

## Démarches à suivre pour participer aux stages Stumdi

1. Ecrire (de préférence) ou téléphoner à Stumdi, BP 22, 29214 Lannilis, 98 04 08 31.

2. Après avoir choisi un stage, se renseigner auprès des responsables de l'entreprise ou de l'administration, pour demander une prise en charge au titre du budget formation.

3. En cas de refus ou d'impossibilité de prise en charge, il est toujours possible de s'inscrire à titre individuel.

4. Il y a également des possibilités, pour des demandeurs d'emploi, de bénéficier, dans certains cas, de financements (se renseigner chez nous).

## DÉBAT

### La Nation bretonne et le monde du sport : une place à conquérir

Le 8 mars dernier, sur la pelouse du stade de Glasgow, l'équipe de France de football rencontrait son homologue écossaise. On connaît le résultat. L'Ecosse, nation millénaire sans reconnaissance politique officielle au niveau international, sans ambassade ni gouvernement souverain, mais dotée d'une structure autonome dans le cadre du Royaume-Uni et représentée par quatre députés du Scottish national party (SNP) à Westminster et un élu au Parlement européen, a été à la France, ancienne grande puissance qui en cette année du Bicentenaire court plus que jamais après son passé, ses dernières illusions quant à ses chances de qualification pour la phase finale de la prochaine Coupe du monde. Nous voulons y voir comme un symbole. Nous aimons assez les histoires où le petit terrasse le grand. A chacun sa morale...

#### Nous et les autres

Et la Bretagne dans tout cela ? Le peuple breton dont l'existence tient au maintien, vaillamment, d'une culture spécifique mais non pas fermée aux échanges, n'a pas la conscience nationale suffisante pour affirmer à ce jour sa présence sur les stades. En un mot, le peuple breton vit, rit, pleure, mais ne se connaît pas (et comment le pourrait-il, quand 90% des Bretons au bas mot, ignorent leur histoire, sont coupés de leurs racines). Entendra-t-on jamais un Yvon Le Roux ou un Loïc Amisse déclarer à l'instar d'un Mo Johnston, l'attaquant écossais du FC Nantes et auteur des deux buts de son équipe contre la France : « Ce qui nous anime, dans n'importe quel match, c'est la fierté de porter le maillot écossais ». (« Ouest France » du 2 mars 1989).

Nos amis gallois avec lesquels nous partageons l'héritage culturel et linguistique des anciens Britons, sont représentés officiellement dans les compétitions internationales de football, de rugby, de tennis de table ou de golf. Ce qui est possible là-bas ne le serait-il donc pas ici ? A priori, nous ne voyons aucun argument valable qui justifierait ce traitement inégal. Mais c'est sans compter avec l'esprit français si prompt

à condamner dans les frontières de l'Hexagone ce qui l'enchaîne au-delà. Chaque année, le Tournoi des Cinq Nations nous offre le spectacle savoureux de ces journalistes parisiens magnifiant la nation galloise et ses « diables rouges » au maillot frappé du dragon... On croit rêver !

#### Les sportifs et l'identité bretonne

Certains sportifs bretons n'hésitent pas à témoigner de leur origine et d'un attachement à leur pays sans qu'il nous soit donné de prêter à ces manifestations individuelles ou collectives un caractère revendicatif. C'est le Nantais Patrice Martin, plusieurs fois champion du monde de ski nautique. Ce sont aussi les kayakistes bretons en eau vive, qui figurent parmi les meilleurs spécialistes mondiaux dans leur discipline. Ce sont encore ces coureurs de fond qui, de plus en plus nombreux, courent avec un short et un maillot frappés des hermines. Ce sont, enfin, ces pilotes bretons de moto-cross qui, conduits par Christian Le Badecet, avaient lors d'une compétition internationale refusé de défilier aux accents martiaux de La Marseillaise et s'étaient présentés sur le podium avec un drapeau breton. Symbolique tout cela ? Peut-être. Folklorique ? Sûrement pas. Imaginerait-on pareille attitude chez des sportifs originaires de Champagne-Ardenne, du Poitou-Charentes, de la région Centre... ou des « Pays de Loire » ? Non, bien sûr... Nous n'avons pas inventé l'identité bretonne, pas plus que le sentiment d'appartenance à une communauté spécifique que nous appelons, à défaut d'autre terme, **peuple**.

Cette identité, ce sentiment existent, reste à les traduire positivement par le biais de réalisations concrètes. Diwan y concourt grandement sur le plan linguistique. Le terrain sportif, quant à lui, demeure encore largement inoccupé et s'il n'était les militants bretons pour s'en préoccuper, qui s'en chargerait ?

Ne nous laissons pas. L'idée d'une représentation au plus haut niveau de la Bretagne dans les compétitions sportives devra affronter le refus des pouvoirs politique et sportif (c'est un pléonasme) français. On sait que depuis plusieurs années quelques Bretons amoureux du football, fondateurs de la revue « Eskalibur » tentent vainement d'organiser des rencontres internationales pour une sélection bretonne très hypothétique. En 1985, le projet fut près d'aboutir. Le terrain était trouvé : le Parc du Moustoir à Lorient. L'adversaire du jour aussi : la sélection nationale islandaise qui avait donné son

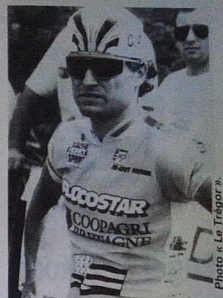


Photo « Le Trégor »

accord. Hélas, la Fédération française de football fit opposition et interdit aux footballeurs bretons de répondre à toute convocation ou invitation qui ne serait pas de son fait.

#### Ouvrons le débat

Le problème sportif se double d'un problème politique, chacun l'aura compris. En Grande-Bretagne, on est de citoyenneté britannique mais de nationalité anglaise, irlandaise (Ulster), galloise ou écossaise. En France, un Etat central, donc une seule Nation « Une et Indivisible », une seule Loi qui nie les différences. La Révolution française, entre autres choses, nous a valu d'être des Français (nous ajoutons de seconde zone) en Bretagne, mais certainement pas des Bretons chez nous. Ce sont les méfaits du principe égalitaire quand on le veut rouleur-compresser. Sans sombrer dans la démagogie, les fondements idéologiques de l'Etat-Nation à la française ne se trouvent guère éloignés du tristement célèbre « Ein Reich, ein Volk (...) ». Nous dirions même qu'il leur doit beaucoup.

Face à ce barrage légal échauffé et défendu depuis Paris, les Bretons ne pourront opposer que leur volonté. Mais au fait, quelle est-elle ? Sommes-nous encore capables d'être d'enthousiasme ? La question posée dans cet article intéressera-t-elle les lecteurs du *Peuple Breton* ? L'idée d'une sélection bretonne de cyclisme ou de football vous semble-t-elle plus contestable que l'existence bien réelle d'une équipe galloise ou d'Ulster ? Les colonnes du *Peuple Breton* sont ouvertes au débat. Sportifs amateurs ou professionnels, entraîneurs, cadres sportifs, nous vous donnons la parole. Le sport est une activité sociale, culturelle et économique ! - importante dans nos sociétés modernes. Si nous ne lui avons pas toujours accordé sa juste place, il ne mérite pas notre mépris.

J. GUEGUEN

# POBL VREIZH

## Bugel ar c'hoad Danevell diembann gant Fanch Treger

Seizhvet rann :  
Un novezh en draonienn

A-benn ar fin e paouezas ar boullou da strakal en oabl. Moarvat e oa aet, evel kustum, ar baotred kozh da evan bep a chopinad en o stalari bennak war vord hent Sant Jakez, ur wech echu gante o abadenn c'hoari boullou. Glav bras a ra bepred ha teñval-du-sac'h e oa. Ne oa ket posupl din mont er-maez ha nebutoc'h c'hoazh soñjal mont d'ar gêr. Tapout a ris an enaouer dre esañs a veze ganin ordinal em godell ha gant ar flammenn dioutañ e c'hellis en em heñchañ e diabarzh ar vilin.

Klask a ris enaouiñ an tammou keuneud chomet war an oaled. Ne oa ket un dra aes rak glebiet e oant bet gant ar glav o kouezhan e-barzh ar chimal. A-benn un pennadig amzer koulskoude e krogas an tan er c'heuneud hag en desped d'ar moged du a save diwar ar c'hoad gleb e c'hellen damwelout an traou en-dro din.

Nec'het e oan pa sonjen em zud o c'hortoz ac'honan er gêr, o klask ac'honan marteze e-barzh ar c'hoad daoust ma n'am boa lavret da zen ebet pelec'h e oan o vord. Naon am boa ivez ken a santen evel taoliou kontell e poull ma c'halon. Dont a reas da sonj din neuze e oa chomet em godellou un toullad kistin fresk dastumet

### Romant-kazetenn



Mig Traouezh

ganin war ma hent. Ne voen ket pell, me lâr deoc'h, o lakaat anezhe da graziñ war ar glauo ruz goude bezañ troc'het un tamm diwar ar bluskenn kuit dezhi da strakal evel un tenn fuzuil. Tra-walc'h a drouz am boa klevet evel-se, me asur deoc'h !

Gant ar c'hwez vat o sevel diwar ar c'histin krazet en em lakeas ma stomok da zeviñ un tamm muioc'h c'hoazh, setu e voe ret din komañs da zebriñ. Na pegen lipous e oa kistin koad Kergaer krazet war oaled ur vilin gozh disanv evidon ! Siwazh, blaz a re nebeut a oa gante !

Ur wech debrat ganin ma c'hoan ha torret un tammig eta an debron em c'hreiz e harpis ma choug ouz ar vogerenn e-kichen an oaled hag e chomis eno da vorediñ ha da huñreal. Soñjal a raen neuze er veleganez he daoulagad glas hag er mousc'hoarzh koant en devoa sachet ac'honan e donderiou ar c'hoad hag am rediet da dremen un novezh en ur vilin gozh hanter zismantret. Siwazh, bep gwech ma sonjen enni e veze troc'het din ma huñveg gant prederiadennou all. Penaos e rin, emezon, evit displegan er gêr ar pezh a zo degouezhet ganin ? Penaos e vo degemeret ma zro-fall gant ma zud ? Petra a vo

lâret din ? Nec'het bras e oan gant se.

Sioul e oa an tro-war-droioù. Ne veze klevet nemet gamadenn hir ha kanvaous ur gouenn er-maez, ou, ou, ou, ou, ou, ou, hag un nebeut trouziou all a n'anaezen ket.

Ankenius a-walc'h e oa an trouziou-se, evidon. En ur mod e kaven gwelloc'h c'hoazh trouz pouinner ar c'hurunou, rak gouzout a raen petra oa e-kichen ar re-mañ ne ouien ket petra oant.

A-wechou all e kave din e oa tud o kaozeal a vouezh izel e toull an nor.

A-greiz-holl e teuas da sonj din e broz-holl an Gouel an Hollsent ha Gouel an anaon.

Daoust hag en e oa ket ar re-mañ o redek en-dro din ? Marteze e oa perc'henned kozh ar vilin deuet war an douar d'ober pinijenn o klask digor. Gant ma ne zeuint ket e-barzh an ti, emezon ! Pa sonjen an traou-se, bet kontet din ken alies gant ma zud-kozh e teue ur c'hizenn yen em c'herc'henn hag e krenen pennkil-ha-troad evel ur barr deioù en avel walarn.

(Da vezañ kendalc'het)

### MENOZIOU-DIEU

### VOTADEGOÙ

## « Demokratiezh » ar Fransizien

Souezhet e vo al lennerien da lenn c'hoazh a-enep ar Fransizien. Dispourel-lañ an daoulagad eo ar pal hec'h ar c'hontrol eo aus ar pezh a vez lavaret bermdaz gant « kokorikioù » ar c'hilhog gall kanet dizahan. Un dibab eo ar vrezhonegerien stag d'o vech. Treut eo o niver met krev o bolontaz. Ganto e vo strewet ar c'hoazio didro.

### Penaos en am vret diouzh votiñ « gwenn » ?

Aet eo kuit marevezh votadegoù miz meurzh met dalc'het eo bet soñj eus ar gabal en-dro dezho. E lec'h m'emaon o chom eo daoust deomp ar gudenn « votiñ gwenn ». Penaos ? Div listenn e oa dirazomp e Pornichet : hini an tu deou renet gant ar Maer, penn bras un ti-bank e Pariz hag hini ar « socialist ». Euz eo evidoc'h, neketa. Gortozit un tammig !

E marevezh ar votadegoù diwezhan e 1983 edo daou baotr eus an UDB war listenn an tu kleiz urvanet. Unan eus an daou-se e voe lakaet d'ar 7<sup>vet</sup> renkaden. Re an tu kleiz n'o deus ket gounezet « ar maout ». Ar bloaz-mañ emañ ar « socialist » e-barzh ar gouarnamant gant o « dor digor ». Gevier eo. Muioc'h a fallagriezha zo enno. Setu perak e Pornichet ne voe ket lezet plas d'ar PCF ganto, daoust d'e labour. Met leuskomp ganto an tabut. Gwastoc'h eo bet : deuet eo dez ar votadegoù hep netra davet an UDB. Sturier al listenn « socialist » ne gar ket ar PCF met ne gar ket kennebut an UDB. Strizh eo e spered ha strizh e reor da geñañ gant ur « Breton » gwelet evel « sotonomist » evitñ hag evit lod eus e genseurted. Dirak ur gudenn edomp. Bountet er-maez e oamp eus votadegoù evel ar « gounist » Petra ober ? Sevel ul listenn all asambles ganto ? Ken strizh eo o revr e-keñver an UDB. Kudenn an ar-ant, kudenn an amzer ? Chwi a lavar : mont etraek an tu deou ? Biskozh kemend-all !

Galvet hon eus voterien an UDB da chom er ger pe lakaat ur baperenn wenn. Graet eo bet evel-se gant hiniennou. Ya, met « votiñ gwenn » a zo aes da lavarout met diaes da ober. Evit un den nerzh-kalon gantañ eo ret :

- klask an e di un tamm paper gwenn-raz, gwenn-kann hep ul linenn hag hep ur pik waman ;

- trouc'hañ anezhañ hervez muzulioù ur baperenn-votiñ all ;

- kas anezhañ en e chakot (godell) betek sal ar votadegoù.

Setu e peseurt luziadenn emañ ar voter e Bro-Frañs « douar al librentez ». Setu perak ivez e bad an dizonestez...

### Votadegoù an Europ

Ne chom ket kalz a amzer en a-raok. Met n'eo ket fall skrivañ adalek bremañ. Petra 'vo evit ar pobladioù bihan evel-

### Politikerezh



damp e Bro-Frañs ? Sellomp da gentañ ouz ar votadegoù en-dro d'ar Stad an hini speredekañ war an douar.

**Bro-Alamagn :** War he zro e ra pep rannvro (Bavie, Brem, Sarr, Saks-Izel hag all).

**Beljik :** Teir bastell-Stad (Flandrez, Wallonia, Brussel).

**Denmark :** Tachenn ar Stad en he fezh met hi bihan.

**Breizh-Veur :** Hervez stern ar broadegoù (Bro-Saoz, Bro-Gembre, Bro-Skos, Bro-Ulster).

**Bro-C'hres :** Tachenn ar Stad an he fezh hep netra evit ar broadegoù bihan.

**Lusksembourg :** Tachenn ar Stad vihan en he fezh.

**Bro-Ital :** Pemp pastell-Stad (Sisilia, Sardinia, a sables, lodenn ar sav-Uhei, Podenn ar gwalam, lodenn an c'hreiz, lodenn ar c'hreistez).

**Iwerzhon :** Peder fastell-Stad en ur vro vihan koulskoude.

**Bro-Spagn :** Hervez stern ar broadegoù pe dost.

**Izelvroioù :** Tachenn ar Stad en he fezh met un tammig brasoc'h eget Breizh. Dec'hel soñj ez eus Bro-Holland, Bro-Friz e-barzh.

E-touesk ar Stadoù ar re vrasañ n'eus nemet Bro-Frañs ha Bro-C'hres hag a zalc'h, aheurtet, gant o fastell-Stad hepken. Unan hepken. Bev eo ar broadegoù bihan gant ar re all (Bro-Alamagn, Breizh-Veur, Beljik, ul lodenn eus Bro-Ital, Bro-Spagn). Perak neuze nac'h ar votadegoù evel-se ? Gant ar rannvroioù ez eus plas evit ar c'hostezennou politikel stag d'o rannvro. Dalc'hit soñj eus an dro-gamm c'hoarjet gant ar « socialist » sikourer gant an tu deou, evit larnel ar c'hostezennou rannvroel e-kerz votadegoù Europa e 1979.

Perak bezañ souezhet gant an dud niverusoc'h-niverusañ a gar gwelloc'h chom er ger pe mont da boumenn eget klask da votiñ ? Keit ha ma vo ar Fransizien da greñvaat ar spered jakobin ha partizian evel ma vefe nemet evel ur gostezenn nemet hepken e vo aesoc'h evit Jañ-Man Leupenn krasañ a vrud eget ur gostezenn « rannvroel » (a-drugare d'e li jakobin...) evel ar Gounistad d'ar penn all, daoust d'o zaolioù-esañ a-enep d'ar « Frañs distramus ».

Aldrig a NAONED

### KEMENADENN

## Stajou natur ha brezhoneg evit ar vugale

An oaled, krennenn sevenadurel vrezhoneg, Treglonoù a ginnig ur staj evit ar vugale e-pad ar vakansoù Pask.

Eus an 3 betek an 8 a viz Ebrel. Ur staj brezhoneg evit ar grennarded (11-15 vloaz). Evit kaout muioc'h a ditouroù. An Oaled, 29214 Treglonoù Pgr. 98.04.07.04.

### Keneiled ker

Adkoumanant d'ar PV, gant un tammig skozell. Brav hag aes da lenn eo ho ke-louenn. Va gourc'hennou evit ho labour.

J.C.

### Fanch Pêru

### Glizarc'hant

Taolennou eus an amzer a-vremañ - Sterenn - Embannadurioù Skol-Vreizh, 6 ru hir 29210 Montroulez. Bez'e kaver e-barzh al lev-mañ, 135 pajenn anezhañ 22 danevell hag a g'lot gant an amzer a vremañ ha buhezak kenañ - meur a gentelioù a vez kavet e-barzh hag ez eus tu da brederiañ diwarno. Seblantout a ra, d'am sonj, an obrouer kaout hirazh eus an amzer tremenet ; ar pezh n'eo ket fall pa vez taolet kont eus darempredoù klaz buhezoc'h etre an dud ; gant ar vanao-uz-se ez eus danevelloù evel « Ostaleri an ti hent-houarn » pe c'hoazh « Pardon hag adparton » e kaver e-barzh blaz « An tri Aotrou » gant an Tad Medar, « Ar Marh Rezh » gant Visant Salet embannet gant Emgleo Brez, « Hekiso Traon Bouzar » gant Louis Cong ha Mouladurioù « Brud Nevez », 6 ru Beaumarchais Brest pe c'hoazh « Endro da vantant Sant-Jeg » gant Mouladurioù « Brud Nevez ». Daoust da ze, ez a ingal ar c'hostadennou war arak, an dud o kemer perzh en abadenn gant stourmoù nevez diwar-bann pep tachenn ar vuzeh pemdezek, a-wechou, d'am sonj, e seblant pennadegoù 'zo kaout ur blaz kazeten nevez evit al lenner. Santet e vez ivez a-drivh an danevelloù hag a zo kontet deomp, ur « Breizh Atav » mod nevez penn kil ha troad, bebbec'h e vez pleustret diwarbenn buhez an dud en ur lakaat ar re-mañ da vevañ dirazomp o gudennou en un doare fentus a-wechou evel re Lomm an Toullar a daoust hag e seblant bezañ dister e vicher kempennour bered.

Prividikaat a ra hor mennoziou diwar-benn ar vuzeh an ur lakaat ac'honamp da zolofañ sevenadur ar vro gant he abadennoù-radio, he ganaouennou, he godadennoù, he istor, he gouelioù hag all. Peb rummad tud, pep micher ha pep stad-buhez e vez taolennet amañ hag ur bern traou a vez desket en ur lenn « Glizarc'hant » : penaoz e tremene ar Meurlarjes, penaoz e vez trapet eged, silou ha diluzhed, penaoz e vez graet ar c'histr, evit menegiñ nemet un nebet skwerioù.

A.A.C'H

13

## Pennad Kaoz

### Buhez Pemdizek ur Gelennerez war ar brezhoneg Pennad-kaoz gant Izabel Leal



Photo: Le Télégramme

Un ouenn rouez-kanan eo hini ar gelennerien « serifter » war ar brezhoneg. Un deg bennak en ovedez zo ar « CHAPES » ganto. Kalz muoc'h vez evid langachou ken bev hag ar gregach pe ken komzet e bro C'hall evel an hebraeg pe ar sinaeg ! Med dao eo lavaroud hag eo diskennel ar brezhoneg implijer gant ar « Chapesiad ». N'etra d'ober gant ar yezh goular hag a vez tu da glevoud re alies gant ar vrezhonegen yaouank. Souezet ha laouen on bet, pa meus en gavet gant Izabel Leal, blamour d'he brezhoneg braw bominapl, bew hag a teu ganti en un doare naturel. Hervei-mik eo he langach ouz hini brezhonegen a-vihanik gindik deus parrez Lokoreed (« Loqueffret », e galleg) lec'h emma he mamm-gozh ataw a chom. Lavaroud a ra deomp Izabel un neubeud gerioù diwar he buhez a gelennerz.

P. R.

**G. Goulen :** Petra a lak un den da vezan gelenner war ar brezhoneg ?

**R. :** Respont. Diaes eo respont en un doare berr. Da zigentañ e vez difabet deskin brezhoneg ha kaozael anezhan abalamour d'an dud a gant, abalamour d'non bugale. Evidon eo bet ma zud-kozh. War lec'h e teu ar c'hoant da ledanaat tachenn ar brezhoneg evid ma chome bev hon bed-se. Ur seurt « anvein » (e giz ma vez laret ba' Lokoreed) a ... Ha penaos ledanaat an dachenn nemet dre gelen ar yezh d'ar vugale ? (doareoù all zo ivez evel just). Me' moa graet studiu war ar galleg ha war lec'h war ar brezhoneg. E mod-se on bet gouest da dremen ar C'hapes brezhoneg.

**G. :** Daoust hag a n'eo ket ar brezhoneg un danvez danjerus, pa seller ouz niver ar plasennou kinniget d'ar c'hanour, hag ouz hini an dud yaouank savet ennan ?

**R. :** Yao vat, eun danvez danjerus eo. Ataw e vez oc'h en eun c'houlenn daoust hag a vo bugale benn ar c'hoazh, daoust hag a teun a-benn da rein c'hoant dezho da ganderchell... Ber zo ul labour ganeomp, kelennerien war ar brezhoneg, n'eus ker tamm ebet gant ar re all ! Klask an dud, ober bruderezh, mond ar c'hlasou, stourm a wechou a-enep ar velestradurzh e vez dav ober... Skuzhus eo hag a-wechou dipitus, ur bern labour evit pas kalz a dra. Memestra e teu kalon deomp pa welomp ar vugale - hag int plijus ar re-se alies-ter. Kalz deus outo a vez c'hoazh en un den dre vrezhoneg (un tamm) hag a zo durus. Faotañ a ra dezho gouzout traou. Ur riski all zo : ar c'hapes daoubennek eo. Daoust ha n'eus ker lakaet da gelen galleg un devezh bennak ?

**G. :** E pelec'h emaoch o labourat ? Penaos ha an darempred gant ar gerent, gant ar vugale, ha pad int ? Pe-seurt mod vez azoz ar c'hente-liou ?

**R. :** E Kemper emaoñ o labourat, e Kervisañ, e ZUP, hag e Gillingev ivez evit diou eurvezh. Un hanter-kant bennak zo ganin e Kemper (peder eurvezh - deg bennak e pep klas). 6<sup>em</sup>, 5<sup>em</sup>, 4<sup>em</sup>, 3<sup>em</sup> klas tout mesket ! Un eurvezh beb sizhun, an holl o kregin gant ar brezhoneg ? Tregont e Gillingev (6<sup>em</sup> klas : pemzeg, 5<sup>em</sup> klas :

pen zeg), re ar 5<sup>em</sup> klas o deus studiet e-pad ur bloazh. Un eurvezh bep sizhun ivez. Un danvez dibabet bewech. Plijus eo ar vugale. Re ar vro Vigouden a ra trouz memestra ! (dre m'eo un danvez dibabet just awalch'h). Gouzout a ouzon n'on ket gwelet evel ur gelenner normal ! Kontañ a reont ur bern traou din, larout a reont « tu » hag « l'zabel » pa vez galleg. N'eus ket voaien da rein kalz o labour ba' gër, na da huchal (met ne ran ket !).

Ober a ran kalz a skridoù, c'hoarioù, kanaouennoù ganto met chom a ra ar vetodenn tost awalch'h ouz an hini 'vez implijet evit ar saoneg, da skwer, met dao eo d'ar c'helenner brezhoneg ober gwelloc'h, ober ar pezh na vez ket graet e-pad ar c'hente-liou all ! (dansal da skwer...). Notennou mati vez ganto. Dre gomz 'vez labourer dreist-holl.

Dao din lavarout ivez e ran istor ha douroniezhezh e brezhoneg d'ar skolidi o tont eus « Diwan ». Dishenvel-ter eo. Strikoc'h eo. Chom a ra memestra dishenvel diouzh ar c'hente-liou all ! N'int ket ken sioul, o meüs aon !

Gant kerent ar skolidi-se 'meüs darempredou kudenn ebet. N'eus ket kalz a oar brezhoneg ! Lod eus ar gerent e kol ne fact ket dezho ma rafo o bugale brezhoneg, daoust ma plij d'ar gentil all int plijus.

**G. :** Pe-seurt mod 'a an traou gant ar gelennerien all, ar velestradurzh, ar sindikadhoù ? Daoust hag a zo tud a-enep ho tanvez ? Pe-seurt arguzennoù vez ganto, ha peseurt respontou ganeoc'h ?

**R. :** Ur plas ispisial 'meüs, an dra-se a zo sur. Ne ra ket forzh ar velestradurzh. Nag a-du, nag a-enep (sikouret on bet gant ar isrener memestra). Diaes eo bet, da gentañ, gant ar rener. Ar gelennerien ? Kalz deusouto a oar brezhoneg - daou a gaoz atav e brezhoneg ganin ; pemp pe c'wech a gaoz a-wechou ; lod ne reont ket marse daoust m'int gouest.

A wechou e van fuloret gant ar dram. Ar borzhierzh e gaoz atav brezhoneg (deus bro Vigouden amañ-hi). E bro Vigouden emañ dishenvel. Lent eo an dud met lod a bij dezho kaozael brezhoneg (preig, giz ma vez laret du-se), a ra goap un tamm deus ma brezhoneg « war ar-maez ». Bevoch eo ar yezh du-se. Met ne Yann ket gwall alies.

Un tammig istor da gontan (e Kervisañ) :

« Oh ! C'hwil oar brezhoneg ! A laris d'un den, kontañ da ziolelenn unan all hag a ouie al langach-se... »

— Ya met... « ce n'est pas une langue de communication » (!) »

A bon ! Ne ouien ket... Lod all a voutc'h-choazh un tamm, a lar ur ger pe daou en ur c'hoazh ! Darn deusouto a deus goulet gant ober kentelioù brezhoneg evit ar gelennerien. Lakaet meus sur skritell : n'eus ket bet hini ebet evit lakaat e ano. Dilojik, setu ar pezh meüs c'hoant da laret eo.

Alies awalch'h, pa vez kelennerien a larout traou a-enep ar brezhoneg (n'eus ket kalz !) e respontañ en un doare beuz. Ur wech 'meüs laret d'un den : « Ça fait dix ans que t'es en Bretagne et t'as pas encore appris le breton ! », hag e oa feuket. Pe n'ouzon ket petra respont. Gouezet meüs ne blij ket da lod ez eus brezhoneg et skol abalamour meüs ket kalz a skolidi (re Diwan). Jalous int. Met dre vras eo simpa an dud.

Mod all, n'on ket a-du ma vefe krouet ur sindikad evit ar vistr-skol breton, daoust eo bet graet dia, 'meüs klevet, e korsika. Re neubeut a dud dia en « Em-sav », a-benn neuze ivez ur « ghetto » all. Ba' SNEs emaoñ. Gwelet vo pa mo ez-homm deusouto.

Kerent ar vugale all - re ha ne reont ket brezhoneg - vez kurius, un tammig dismegans (an dra-se a santañ e-padar c'huzulioù-klas). Lod deus ma skolidi a glev a bep seurt diwar bouez ar brezhoneg... Pa' meüs graet tro ar c'hlasou e derou a bloaz on bet digemeret mat memestra, dre vras gant ar gelennerien ha gant ar vugale.

**G. :** Re alies eo plad awalch'h brezhoneg ar vugale ('vel hini 'deus desket anezhan war an oad). Daoust hag oc'h gouest da rein d'he skolidi un taol-mouezh deraod ?

**R. :** Bugale Diwan zo nul o fouez-mezh met fier tre int da gaozael e mod-se ! Evidon e kaozean brezhoneg ar re gozh. D'eo oc'h chench ma brezhoneg un tamm evit bod komprenet, forzh peseurt mod. Mod all e teu brav al langach ganto (yezhadur, kemmadiourioù) daoust d'an trou-lavar droc'h.



## En eur selauo ar radio

Fitendoue ! Hag ar gwad da ruilhan eus va zuskourm... Se n'eo ket brezhoneg, med eun trebodañ auzhus. N'eo ket mod-se toud an dud hag a gaozel barzh ar post - n'eo ket ba m' sonj ober goap - med peurlenn eo gwra-ten o doare da n'em displegan diwar benn kudennoù ar-veuz. N'eo ket dre foat an dud, evel-just, 'blamour o deus ket bet ar droad da zeskin genou o vuzeh modern e skol.

Petra 'vije voaien d'ober ? Ewel-just evel-kert, n'on ket 'vit barnañ an dud hag ar bajenn-man n'eo ket tamm ebet varnedegez. Ma brezhoneg din-me 'zo paour-kennañ, framm or galleg 'zo gant ma frazennoù, n'on ket tamm ebet em bleud gant ar c'hemmadiourioù (ober a ran anezho dre zegouezh), mesk a ras ma skritur falhenneg, KLT ha rannaoze da heul, n'eo ket poblegre ma doare da goniz, med erfin... n'on ket eur profesional war ar brezhoneg.

Daoust hag a vefe moaien da re a implij ar brezhoneg en o micher 'nem lakaat da glask gaozael eun tammig muoc'h evel an dud savet en hor yezh ? Mod all eo re diskrouennet ev brezhoneg, hep liv na vuzeh, evel emma ar saoneg implijer gant fransichen feneañ... Arabar kaozael ar radio evel Katerina Langais ! Aneet meüs eun neubeud tud, er skol-veur, ba' forz pegen stajou, tud barreg-ter war ar-yezhadur, med na vije ket bet kap, dra-uzh, da houlen' ho hent e brezhoneg e Bro Gerné... peogwr ne vijent ket bet komprenet gant an dud. N'eo ket breton ma vreg, med ober a larhi dre selauo an diforc'h e brezhonegen ar bobl ha re ar skolidi. Hervei hi eo hervei ar galleg distagadur ar rewezhenn. D'am sonj, eo Fanch Broudig an hini tostoc'h deus Charlez Ar Gall, hag e oa eur mouezh ken leun a blaz ganto.

## Buhez ur gelennerz

Ar re all, o zo a teskin ar yezh hag a glev brezhoneg er gër pe gant o zud kozh, vez brezhoneg brao ganto. Bra o tre e bro Vigouden (gwelloc'h evidon !).

**G. :** Daoust hag a vez adimplijet ar brezhoneg gant ar vugale, er skol pe en o familh ?

**R. :** Gant bugale Diwan zo galleg etrezho, nemet dirazon ! Daou a gaoze brezhoneg er gër atav, met pas ar re all. Koll a reont o yezh tamm-ha-tamm... N'eus nemet ur c'helenner pe daou a gaoze brezhoneg ganto.

Klask a ra ar re all adimplijout ar pezh zo bet desket (enklaskou vez graet forzh penaos). Fouget-tre int. Gant familhoù zo 'vez laret n'eo ket ar memes brezhoneg ! N'eo ket gwir, koulskoude. Pa welant ac'hanon er skol e laran dezho « Mont a ra mat » e brezhoneg !

**G. :** Daoust hag int sikouret gant tud deus ar vro ? Ha mond a reont war an dachenn (war ar-maez) ?

**R. :** Ne van ket war an dachenn ganto. Ba' ZUP emaoñ o chom ! Goulet meüs ganto digas tud er c'hlas. Gwelet vo !

Evid av pezh a sell ar gudenn all, daoust hag a ne vefe ket moaien eved d'ober eun dud evid netra gant brezhonegen a-vihaneg ? Da laret eo kaozael ganto heb tapoud o mouezh, ha goude da skrivan' genou ber m'hor ar o galleg - pe lod anezho - rem da heul troidegezh ar genou-se e galleg, ha mond a ree neuze ar gaozedenn er-dro gant « gwelloc'h » e lec'h « ameliorasion » - petramant gant « gwellaet » eus an traou », peogwr eun tro-lavar 'zo alies gouest-hi da gemer blas eun anv, e brezhoneg. Ha me zo sur lar a vefe laouen ha... an dud da zeskin petra 'vez graet deus an dra-se pe an dra-man e brezhoneg !

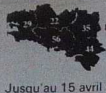
Davall ! n'on ket tamm ebet skolet gant « klarnet ar galleg », evel ma skriva gwelloc'h Fanch Morvanou ba' Pobl-Vreth. N'on ket evit implijer fronn-ha-kras genou evel « pellgont » e lec'h « telefon ». Ar ger-se n'eo ket galleg med gresiane. Da vezan kavet eo e forz peseurt yezhoù er bed, ha saoneg hag alamanteg en o touezh. Faot eul lagad war eur pajenn skrivet e saoneg ; hanter-kant ger dre gant zo hervei ouz ar galleg, ugent all zo tost dezhan. Daou a vije, hervezh alanan, ober eur c'hempoez etre ar genou « glan » hag ar re emprestet d'ar galleg - ha netra all.

Esper a ran ho n'am meüs ket feuket den ebet. Pep hini ra a miche gant galon, pep hini a zesk ar brezhoneg gant karantezh - ha doujans 'meüs eud tud ar re a grog barzh har langach (seul var n'on ket barreg ganto). C'hoant meüs bet da rein eun neubeud... suggestion, ha netra all.

Dedi a ran or fennad-man da Aldrig Russon, kar biskoazh 'mije glasket da skrivan an dra-se ma 'mije ket lennet ar skrivet skrivet gant er Pobl-Vreth, 292, p. 13 : « Ma vefe renoet PV d'ui gann e tigorant an nor d'ar brezhoneg fall, fall-pud zoken hag int prest da drein e brezhoneg mar goude pedin an holl da sevel penadou skinde ne vem ket peseurt brezhoneg a vo ». Trugareg, kamalad, a drugerezh deoc'h ! an am meüs ket maeh da zeskin ma paour-kaezh trebodañ d'ho lennere !

Pascal RANNOU

Kalz muoc'h a draou 'mefe da laret met n'ho pije ket plas awalch'h en to karetenn, forzh penaos. Un dra bennak meüs c'hoant da larout a-giz disoc'h !. Kalz gwelloc'h 'vefe an traou la vefe ar brezhoneg un danvez evel ar re all, da laret eo, un eurvezh dre re bep sizhun. Diaes evit ar c'helenner met kalz gwelloc'h evit reola-dur (« statut ») ar yezh. 2. Kalz gwelloc'h 'vefe brezhoneg ar vugale deus Diwan ma ne vefe ket graet fae war taol mouz ar vrezhonegen a-vihanik gant lod... 3. Istor ha douroniezhezh e brezhoneg zo mat met a benn un neubeud bloavezhioù e vo kollet ganto o brezhoneg. Beuzet int ar c'helenner met kalz gwelloc'h evit reola-dur Gembre skoliou gant an holl darvezioù brezhoneg, evel e Brest ba' skolaer Diwan e 6<sup>em</sup> klas. 4. Ma ne vez ket kaozael brezhoneg er gër, da betra servi... 15



Jusqu'au 15 avril

## « Bretagne des livres »

Une campagne sans précédent en Bretagne

La Bretagne est une région où l'édition est aujourd'hui particulièrement vivante mais beaucoup de Bretons l'ignorent et les livres édités en Bretagne ne sont pas assez promus par les médias. Pourtant, il en paraît plus de 600 par an et ils offrent une très grande variété de genres et de sujets : livres d'art, bandes dessinées, romans, poésies, ouvrages pour la jeunesse, langue bretonne, guides touristiques, livres pratiques, ouvrages scientifiques, livres religieux, travaux universitaires, livres d'histoire et bien d'autres encore... On assiste, depuis quelques années, à un spectaculaire développement de l'édition de livres en Bretagne.

C'est pourquoi, l'association des Éditeurs de Bretagne (qui a été créée en 1983 et qui regroupe aujourd'hui quelques 70 maisons d'édition) lance du 3 au 15 avril une grande campagne « Bretagne des livres », destinée à faire connaître la richesse et la variété de l'édition actuelle au grand public. Cette campagne est menée avec l'aide du Conseil régional, du ministère de la Culture, de la COBB (Association des bibliothèques de Bretagne) et de l'Institut culturel de Bretagne, ainsi que de plusieurs entreprises régionales au titre du mécénat.

### Pas de moyens pour le breton !

L'inspecteur d'Académie du Morbihan écarte la création d'un poste pour l'ouverture d'une classe bilingue breton/français à Auray !

Prétexant le département est déficitaire de 40 postes et « les syndicats enseignants lui reprocheraient avec raison de donner la priorité à ce poste ».

L'association Deskomp, créée par les parents qui demandent la classe bilingue, va porter ce refus devant le tribunal administratif. Le prétexte invoqué est en effet de nature à bloquer toute application de la loi.

## Tro Breiz(h)

### L'emploi en Bretagne

La Bretagne comptait au 31 décembre 1989, 190 701 demandeurs d'emploi officiellement recensés, soit 2,48 % de moins qu'un an plus tôt.

Les femmes forment la majorité (54,49 % contre 52,18 % en France). Les moins de 25 ans chôment aussi davantage en Bretagne (35,35 % contre 30,91 % en France).

Les ouvriers et employés qualifiés sont très touchés (84,15 % du total contre 54,25 % en France), où le chômage est moins fort : 13,31 % de la population active salariée contre 17,16 %.

(Source Breizh Eco)

### Breton : Atterrissage empêché

Un cinquantaine de militants de l'enseignement du breton ont occupé, vendredi soir 10 mars, la piste de l'aéroport de Saint-Brieuc, à l'initiative de l'Union des enseignants de breton, de l'Union des étudiants en breton et de Stourm ar Brezhoneg.

Il s'agissait d'empêcher l'atterrissage d'un avion en provenance d'Orly et transportant des députés du PS. Objectif : protester contre la non-création du DEUG de breton.

L'avion a dû être détourné sur Dinard.

### RIGODAILLES 89 - RENNES du 12 au 16 avril

#### « 5 jours de fête au cœur de Rennes »

Le festival des Rigodailles 89, 7<sup>e</sup> du nom, a choisi pour date le début du printemps et pour décor un quartier entièrement rénové situé au centre de Rennes : le quartier des Lices.

#### 500 musiciens, chanteurs, danseurs... 40 spectacles...

Le festival cette année, s'oriente vers les cultures des pays celtiques (Irlande, Pays de Galles, Ecosse, Bretagne), tout en restant, bien sûr, ouvert à d'autres cultures.

Leurs passions, des dizaines de musiciens, chanteurs, conteurs traverseront la Manche pour vous les faire partager.

Des expositions sur ces différents pays celtiques permettront au public de découvrir les aspects culturels, économiques, touristiques de l'Irlande, l'Ecosse et du Pays de Galles.

Des dizaines de musiciens venus de toute la Bretagne se joindront à la fête tant pour les concerts, soirées-cabaret ou festou-noz.

### Breizh Eco est paru

Le numéro 13 de Breizh Eco (bulletin économique et statistique de l'UDB), vient de sortir.

Il comporte 11 tableaux statistiques représentant la situation du marché du travail en Bretagne à la fin de 1988 et son évolution (pour les cinq départements bien sûr).

Vous pouvez vous abonner par minute à Breizh Eco, appuyez sur la touche Envoy et tapez votre nom, prénom et adresse, avec la mention Breizh Eco, dans la page qui vous est proposée. C'est tout ! La facture (50 F pour 5 numéros) suivra.

### Les parutions du Centre breton d'art populaire

(Rue Hugo - Brest)

— Méthode bretonne de cornemuse, de Gilles Goyat.

— Evt dorvaat an delenn, de Myrdhin.

— Trois pièces pour harpe celtique, de Muriel Isambert.

— Douze pièces de musique bretonne traditionnelle pour flûtes à bec, de Pierre-Yves Moign.

— Les cahiers du Centre breton d'art populaire, textes de conférences prononcées au centre par MM. J. Balcou, A. Kervern et R. Omnes.

— Cinq chants à 2, 3 ou 4 voix pour chorales débutantes, cahiers War Hentou Breiz.

— Fall Dimezet, pièce pour chorale à 4 voix mixte, de Pierre-Yves Moign.

Carte d'adhésion au Centre breton d'art populaire : 90 F.

### Programme de « Gouel Broadel ar Brezhoneg »

Organisée par Emgann (28-30 avril 1989)

Vendredi 28, à 21 h, théâtre avec Ar Vro Bagan : « Kénavo my love ».

Samedi 29, 15 h, scène ouverte, animation... ouverture des stands des associations. 21 h, spectacle avec Alan Tinoff. 23 h, grand fest-noz avec : Groupe Strobinnell. Chanteurs : les frères Morvan, Iffig Com-Pér Pôher, Annie Ebrel-Marcel Guillou, Yann Puihanadre-Loeiz Stervnoù, Jean-do Robin-Jean-Lou Lintanf, Creiz-Bizhounen, Sonneurs : Guénégou-Guillanton, Marius-Bovelo, Thomas-Philippe.

Dimanche 30, 14 h 30, spectacle avec Barzhaz Trio, Réves de Gosse, Glenmor, Bagad Gwengamp, Dazont, Meic Stevens, Gilles Servat, Korriganed al Lann, Pêr-Yan Kerloc'h, 23 h, grand fest-noz avec : Groupes : Diarouled ar Menez, Korriganed al Lann, Chanteurs : Laurent Jouin-Jean-Yves Le Roux, Talec-Scrigné-Yann Puihanadre, Loeiz Stervnoù, Jean-do Robin, Jean-Lou Lintanf, Sonneurs : Moal-Péron, Helet-Le Goff, Thomas-Philippe.

## Peuples du Monde

### Quelques nouvelles de Corse et d'Euskadi

Le 7 janvier dernier, l'ETA a décidé de façon unilatérale une trêve de 15 jours. Dans le courant de janvier à son lieu à Alger une rencontre entre des représentants de l'ETA, et des représentants du gouvernement de l'Etat espagnol et du PSOE. Un accord a été signé comprenant notamment la formation d'une commission de Conversations Politiques, la définition d'un travail en commun. La trêve de l'ETA a été prolongée jusqu'au 26 mars.

La trêve et les négociations qui vont s'ouvrir suscite en Euskadi un immense espoir (1). Nous souhaitons qu'une authentique négociation s'ouvre et permette au peuple basque d'exercer son droit à l'autodétermination, dans la paix et la fraternité, entre peuples libres et égaux.

La réponse de Pierre Guidoni, secrétaire national du PS aux relations internationales, à une demande d'entrevue d'Herri Batasuna, apparaît comme inadmissible. Guidoni refuse en effet de considérer « Herri Batasuna » comme une « force politique largement représentative du peuple basque », alors que cette coalition, même si elle n'est pas la seule force politique en Euskadi Sud, a obtenu aux élections de novembre 1986 pour le Parlement de la communauté autonome d'Euskadi près de 17,5 % des suffrages et 13 sièges (18 au PSOE local, 17 au PNV, 14 à Eusko Alkartasuna, 9 à Euskadiko Eskerra).

A la fin d'octobre, Joxe s'est rendu en Corse pour aborder les problèmes de la langue et de la culture corse, mais a accordé très peu de choses ; il n'y a eu, selon « A Cuncoleta Nazionalista », aucune annonce d'un quelconque processus de réappropriation culturelle.

Un CAPES de corse doit être créé sur le même modèle que le CAPES de breton : un CAPES bicephale, ne reconnaissant pas la corse comme une matière à part entière, ne permettant pas véritablement la création de postes budgétaires de corse et avec sans doute très peu de postes au concours particulièrement difficile à préparer. Après avoir trompé les Bretons, c'est au tour des Corses d'être floués.

Pour la quatrième fois, Joxe est revenu en Corse les 21 et 22 novembre, mais n'a apporté ni une véritable moralisation de la vie publique, ni un schéma de développement précis et n'a fait que promettre l'enseignement de la langue et de la culture corse à tous les élèves à la rentrée prochaine.

Le 21 novembre, « A Cuncoleta Nazionalista » a adressé une lettre ouverte à Joxe, regrettant les résultats consternants des voyages officiels en Corse, la libération au compte-goutte des prisonniers politiques, la moralisation insuffisante de la vie publique, l'absence de projets en matière économique, le refus de prendre ses responsabilités en matière d'identité et de culture.

Le 8 janvier, devant la réponse de Joxe, « A Cuncoleta » a décidé de refuser toute

nouvelle rencontre : « On veut nous faire croire que l'on est pour l'ouverture et on ne touche à rien », « la question corse est traitée comme une vulgaire affaire régionale française », en matière d'identité, « nous restons un peuple facultatif, avec une culture facultative et une langue facultative », également déclaré « A Cuncoleta ».

Une manifestation a eu lieu à Aiaccu, le 4 février, pour demander des actes significatifs. Le FLNC durcit le ton face aux altérations de l'Etat français mais maintient la trêve décidée le 1<sup>er</sup> juin dernier et prolongée après le 30 septembre.

Aux dernières nouvelles, le dialogue pourrait être repris.

Après la Corse, l'Euskadi où Joxe s'est rendu le 16 décembre dernier : il y a reconnu la spécificité basque, mais n'a rencontré que des militants culturels.

De nouveau en Euskadi le 1<sup>er</sup> février, Joxe à cette fois reçu les représentants des trois partis basques du Pays Basque Nord. Il a pris l'engagement d'ouvrir un processus démocratique pour une solution au problème basque. Mais si les choses ne vont pas plus vite qu'en Corse, les militants « abertzale » risquent fort d'être déçus.

Cette deuxième visite en Euskadi a eu lieu après l'envoi au préfet des Pyrénées-Atlantiques d'une circulaire sur le problème basque, où Joxe recommande une politique de fermeté, mais dans le respect des Droits de l'Homme (n'étaient-ils donc pas respectés jusqu'alors ?) et en évitant d'utiliser les expulsions selon la procédure d'urgence pour masquer une extradition (cela se produisit-il donc jusqu'alors ?).

En tout cas, malgré de bonnes paroles et une bonne volonté apparente, les arrestations et les procès continuent, les prisonniers politiques basques, mais aussi corse et guadeloupéens, sont maintenus en prison, dans les conditions que l'on sait.

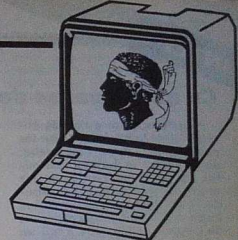
Pour les élections municipales seront présentées en Corse des listes d'union entre « Union de la Populu Corsu » et « A Cuncoleta Nazionalista » sous le nom de candidatures « Avvenne Corsu ».

En Euskadi, les trois organisations « abertzale » E.A., E.B. et E.M.A. ont l'intention de présenter des listes « basques » autonomes à Bayonne (la liste a été présentée). Biarritz, Hendaye (c'est en cours), Saint-Jean-de-Luz, Urrugne, Saint-Pée (la liste est constituée).

A Saint-Pée, le PS a rejeté l'offre de travail commun des forces de progrès faite par E.M.A., A Anglet, le PS refuse la présence d'un « abertzale » en position d'éligible.

L'organisation et la représentation syndicales du peuple corse et du peuple basque continuent à se développer.

En Euskadi, le syndicat Euskal Laborarien Batasuna remporte un succès impor-



tant aux élections à la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Atlantiques : il obtient la majorité absolue dans cinq cantons sur douze ; sur 5 644 votes exprimés il obtient 41,77 % des voix (juste après la FDSEA qui en obtient 48,71 %), mais en raison d'un mode de répartition des sièges éminemment démocratique dans notre bonne France de la Déclaration des Droits de l'Homme, il n'obtient qu'un seul siège (contre 18 à la FDSEA).

## Corse

En Haute-Corse, les élections à la Chambre d'Agriculture ont été marquées par un taux de participation de 78 %. Mais elles ont été précédées de nombreuses pressions et d'un « démarchage éhonté », et tenues en partant de listes électorales non révisées (inscriptions multiples, maintien de personnes décédées, inscription de non-agriculteurs).

En Corse du Sud, la liste « Unione a Awene », présentée par le « Sindicatu corsu di l'agricultura » a recueilli 20 % des suffrages. Mais là aussi, il n'y a pas eu de refonte des listes. Le scrutin a été marqué par de nombreuses irrégularités dans le décompte des votes et par la fraude portant sur environ un quart des suffrages exprimés. Dans certaines communes, il y a 100 % de votants et 100 % ou presque de suffrages pour la liste Tirloioni (soutenue par J.P. de Rocca-Serra, député RPR) !

En Corse, le récépissé a été créé le « Sindicatu Corsu di i Piscadori » qui a occupé les Affaires maritimes le 19 janvier.

Depuis le 6 février dernier, il est possible d'obtenir des informations sur la lutte nationaliste corse par le serveur télématique d'« A Cuncoleta Nazionalista », en faisant le 3615 code Ribombou (nom du journal de l'organisation).

(1) Editorial d'« Enbata » du 26 janvier 1989.

**Ce qui se passe dans les pays baltes**

Pour faire suite à l'étude entamée dans le PB de mars sur les pays Baltes, Yves Plasseraud, universitaire et juriste, qui milite au « groupement pour les droits des minorités », de retour des pays baltes, répond à nos questions. Il suit ces pays depuis de longues années et y a fait un certain nombre de voyages. Cette interview a été réalisée en collaboration avec radio-pays, qui l'a diffusé sur ses ondes (1).

**P.B. :** En quelle langue communiquez-vous ?

**Y.P. :** Un peu en russe, surtout l'anglais, et l'allemand avec les personnes plus âgées. Il ne reste pas d'influence linguistique suédoise. Ces trois pays sont très différents : l'Estonie est finno-ougrienne, la Lettonie et la Lituanie appartiennent au groupe linguistique balte, distinct des slaves et des germains. Ils ont été conquis et christianisés à partir du XI<sup>e</sup>. La Lituanie s'est trouvée liée à la Pologne alors que la Lettonie et l'Estonie ont subi des influences suédoises, russes et danoises, avant d'entrer tous les trois dans l'Empire russe jusqu'à 1917-18 ; indépendants et démocratiques au début, corporatistes ensuite, ils passent sous contrôle soviétique lors du partage de la Pologne, de fin 39, puis l'occupation allemande (1941), puis l'entrée officielle dans l'URSS.

**P.B. :** Et la politique soviétique ?

**R. :** Au début, beaucoup de déportations et une immigration systématique favorisée par les autorités et accentuée par le niveau de développement plus élevé de cette zone. Les élèves autochtones ont été les grandes victimes de cette période. Le PCUS a développé dans les états baltes des élites nouvelles, dans le cadre des partis communistes locaux et de l'université. Mais ces élites se sont montrées très patriotes. Ce sont elles que l'on trouve dans les « fronts nationaux populaires » de ces trois républiques.

**P.B. :** Quelle est l'attitude de ces élites face à la perestroïka ?

**R. :** Question délicate. Les Baltes sont plutôt acquis aux mouvements qui se sont développés sur place depuis 1985 et qui ont pris une grande importance. L'été dernier, un meeting à caractère patriotique à Tallin a réuni 300.000 personnes

pour une république de 1,5 millions d'habitants. Il semble que la population ne peut que soutenir l'évolution partie de Moscou. Le soviét d'Estonie a voté une motion sur la souveraineté de l'Estonie et une autre stipulant qu'une loi fédérale, votée à Moscou, n'entrerait en vigueur sur place qu'après avoir été votée par le soviét local. Les deux autres républiques ont eu à débattre des propositions de la loi du même type. Elles ont préféré ne pas voter ce texte, refusé par le soviét suprême de Moscou et revoté par le soviét d'Estonie, Lituanie et Lettonie ont préféré travailler à la révision de leur constitution et aussi de la constitution soviétique.

Il existe une grande masse de maximalistes fédéraux qui veulent la perestroïka et l'autonomie ou l'indépendance (le terme n'est pas encore clair) au sein de l'Union Soviétique. Il existe aussi quelques indépendantistes à l'ancienne.

**P.B. :** Quoi de nouveau par rapport aux années 60 ?

**R. :** La revendication d'identité et d'autonomie est acceptée par une large partie de la population, au sein de l'URSS. Les maximalistes, eux, s'appuient sur le fait que le pacte germano-soviétique de 1939 n'est pas reconnu internationalement pour demander la restitution de l'indépendance. Les modérés, eux-mêmes, demandent une propriété républicaine du sol, une monnaie locale convertible, une diplomatie propre. Les drapeaux et les hymnes nationaux des républiques indépendantes d'avant 1939 sont maintenant acceptés (NDLR : le dernier PB a reproduit les drapeaux d'avant 85) et sont omniprésents. En Lituanie, les drapeaux et hymne traditionnel sont devenus officiels.

La messe de Noël a été retransmise à la télévision à partir de la cathédrale de Vilnius, qui était encore il y a quelques mois un musée de peinture. L'archevêque, en exil, a pu rentrer.

**P.B. :** Sur le plan économique, est-ce qu'on peut comparer le haut niveau économique des républiques baltes avec la Slovaquie, dans la fédération yougoslave ?

**R. :** Il a des points communs : la tradition industrielle, universitaire, l'application au travail comparable à celui des Estoniens et des Lettons. Il y a une différence d'échelle. Mais les



demandes des élites sont comparables.

Il y a des points communs dans tout le pourtour de la Baltique, d'où les ressemblances avec la Suède (Souci écologique...). Mais la Russie a toujours voulu conserver un débouché sur la Baltique pour pouvoir exporter, donc le contrôle des trois pays baltes. L'Allemagne, de son côté, a voulu constituer un protectorat de cette région. Du point de vue de la civilisation, les républiques baltes font partie de l'Europe centrale (du type Tchecoslovaquie et Hongrie) et non de l'Europe orientale.

Pour en revenir à l'économie, les Soviétiques ont fait de l'Estonie une sorte de laboratoire du dynamisme que peut engendrer la liberté engendrée par la perestroïka, de façon légale. L'Estonie est une sorte de pilote. La machine a pris un mouvement difficile à prévoir qui a été plus loin qu'on pensait en matière d'affirmation de l'identité et de revendication de libertés inscrites dans la constitution soviétique. Le Soviét suprême a donc mis des verrous, interdit le double vote évoué plus haut.

**P.B. :** Quel est l'avenir de la revendication balte ?

**R. :** C'est une dialogue qui s'amorce avec le pouvoir central même si, celui-ci, dans un premier temps, a été tenté de resserrer la vis.

On va continuer à discuter, en particulier avec les Estoniens.

**P.B. :** Quelle est l'influence des émigrations estoniennes et lettones ?

**R. :** Elles sont proportionnellement très nombreuses. Leur influence s'exerce par les radios installées en Suède, qui complètent l'information locale. Mais cette dernière est maintenant très complète et de bon niveau culturel. De plus, la télévision finlandaise jouit d'une large audience en Estonie. Les Baltes sont bien informés.

**P.B. :** Quelle est l'attitude du pouvoir central face aux cultures baltes ?

**R. :** Le droit soviétique traite bien les minorités, même si la pratique est limitative : tirages insuffisants des li-



Village kolkezien en Lituanie.

vres et des journaux en langue locale, etc. Mais c'est par l'immigration russe, notamment d'ouvriers, que la russification se fait. Le bilinguisme signifie trop souvent le passage au russe.

**P.B. :** Comment se manifeste l'identité culturelle des Baltes ?

**R. :** Les langues des écoles sont la langue de la république locale, plus le russe. Il n'y a donc pas à créer des écoles. Les noms de rues, les enseignements de magasin sont en général bilingues.

La connaissance des symboles d'identité de la nation est généralisée dans les trois républiques (chants, drapeaux, décorations, uniformes, etc.).

On assiste dans le monde entier à une remontée des identités, avec ce que ça comporte de bon et de mauvais. La spécificité balte, c'est que l'indépendance est toute proche, qu'une réflexion mûre et approfondie n'idéalise pas la période de l'indépendance. Il y a une volonté de réalisme et de légalisme. On discute du problème de l'immigration massive qui menace les identités. Certaines municipalités refusent les cartes de séjour ; en Estonie, on fait payer une forte taxe aux entreprises qui embauchent des non-estoniens.

**P.B. :** Comment se fait, dans les pays baltes, la prise de parole qui caractérise la perestroïka ?

**R. :** Cela se fait par le biais d'organisations démocratiques, par le « forum des nationalités », associations multi-ethniques où chacun a son chapitre. En Estonie, tout se fait dans le calme et la légalité. Il n'y a pas de manifestation de xénophobie ou de nationalisme agressif. La prise de parole est raisonnée et raisonnable.

**P.B. :** Quelles sont les différences entre les trois républiques ?

**R. :** La Lettonie connaît l'érosion ethnique la plus avancée puisque les

Lettons sont moins de 50 %. Elle est plus industrialisée, plus internationalisée. La revendication est plus violente mais plus minoritaire. Il y a beaucoup de manifestations. Le mouvement est fort mais il n'y a pas la caisse de résonance d'une forte émigration.

Une première différence, c'est la taille. On passe de 1,5 million à 3 millions d'habitants en allant du nord au sud, de l'Estonie à la Lituanie. L'Estonie est calme, sérieuse, légaliste, luthérienne, organisée. A l'autre extrême, la Lituanie est catholique, influencée par la Pologne, plus méridionale, d'un nationalisme plus gai, plus rural. La Lettonie, protestante, est intermédiaire, à bien des égards, moins homogène.

Depuis dix ans, l'Estonie expérimente une réforme économique très avancée qui commence à peine ailleurs. Par ailleurs, l'identité est très forte du fait d'un long isolement, la Baltique d'un côté, les marécages de l'autre.

**P.B. :** Quelle est l'attitude des autorités face aux identités baltes ?

**R. :** L'armée soviétique a été le grand creuset et tout consent balte doit aller faire ses deux ans de service en Russie. De plus, la connaissance du russe est nécessaire pour faire carrière. Et puis, il y a le rôle du Parti. Dans les républiques baltes, les gens au pouvoir sont presque unanimes à réclamer plus de décentralisation et plus de liberté. Il n'est pas question ni d'un linguisme ni d'expulsion mais il est fortement conseillé aux magistrats de faire l'acquisition de manuels de conversation dans les langues locales. Les immigrants des années 50 s'y mettaient mais les immigrants plus récents, de milieu socio-culturel plus défavorisé, ne se sont pas mélangés et ont formé des enclaves totalement étrangères à la culture locale.

Les partis communistes locaux ne sont pas homogènes face à cette décentralisation et cette reconnaissance accrue des identités. L'état in-

terme y est vif comme au sein des « fronts populaires ». Mais on est beaucoup plus ouvert au monde extérieur et aux idées démocratiques tant à Moscou que dans les républiques, ce qui donne à ces mouvements une chance de pérennité.

Une autre donnée particulière est l'absence quasiment totale de corruption.

**P.B. :** Est-ce qu'on peut replacer les mouvements baltes dans le mouvement européen de renouveau des régionalismes et des nationalismes ?

**R. :** Les choses sont différentes mais elles ont des points communs. Certains de mes interlocuteurs avaient connaissance de la question occitane, des basques, des gallois, des bretons. Les journaux d'ailleurs en parlent. Qu'espèrent-ils ? obtenir au sein de l'URSS une situation comparable à celle de la Suède ou de la Finlande. Cela ressemble à la pensée des fédéralistes en Europe occidentale qui voient dans l'Europe communautaire des possibilités d'épanouissement culturel ou de réification. Comme les fédéralistes, ils n'opposent pas le peuple au grand ensemble. Ils nous connaissent et nous les connaissons mal... (..)

(1) Par commodité, nous avons regroupé dans la rubrique PB les questions posées par les interviewés. G.D.M., 68 rue de Babylone, Paris 75007.

**le peuple breton**

Mensuel - Edité par les Presses Populaires de Bretagne - B.P. 301 22300 Lannion (association déclarée suivant la loi de 1901)

Président : R. Pétron, secrétaire : M. François, trésorier : J. Guégan. Composition et impression IMPRAM - 22300 LANNION

**REDACTION** Administration, abonnements : BP 301 - 22304 Lannion Cedex. Publicité : au journal. Directeur de la publication : J.J. Monnier. C.P.A.P. - 66 132. Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 1989.

**POBL VREIZH**

## Histoire

### Les institutions bretonnes à la veille de la Révolution

par Loeiz Le Bec

Après avoir étudié le rôle et le pouvoir respectifs des Etats, du Bastion, du Parlement, qui participent tous les trois au pouvoir provincial, il reste à évoquer la commission intermédiaire, véritable gouvernement, qui gère entre deux sessions des Etats.

#### La commission intermédiaire

Cette commission permanente des Etats reçoit en 1746, la charge de la levée des impôts dans la province, on mesure ici le recul étonnant du pouvoir monarchique dont c'est un des droits essentiels. Le pouvoir de décision important des Bretons accroît l'autonomie locale au détriment du représentant du pouvoir royal. L'intendant. La commission passe très vite de 6 à 12 membres et choisit l'évêque de Rennes pour président. Son activité tenace et efficace aboutit à la veille de la Révolution à obtenir le contrôle de tous les services publics...

Les avantages de cette véritable autonomie sont considérables sur le plan fiscal. Le ministre des Finances Necker calcule que l'on paye par tête en Bretagne 12 livres 15 sols, contre 22 livres 15 sols pour le Languedoc, 29 livres 16 sols en Normandie et 54 livres pour l'Île-de-France. Les arguments ne manquent pas afin de justifier ce que certains considèrent comme un privilège. La pauvreté du centre de la Province d'une part et de l'autre les efforts militaires des Bretons face aux attaques convergentes des Anglais et des Espagnols sur nos côtes nord et sud, étant donné la position stratégique de la Bretagne au cours des guerres du 17<sup>e</sup> et du 18<sup>e</sup>. A la veille de la Révolution, la Province a réussi à se donner un authentique pouvoir exécutif, verrouillant par là, la constitution d'un gouvernement souverain mais loyal à la Couronne. En effet, ce gouvernement est contraint au loyalisme, car il est l'expression du pouvoir de classe de la noblesse bretonne.

Que l'armée royale vienne à lui manquer en cas d'insurrection paysanne comme en 1675 avec la révolte des Bonnets Rouges et tout s'effondre. Le système est donc viable, vu de Versailles, puisqu'il insère une noblesse turbulente dans les institutions dont le monarque détient la clef de voûte. Il existe ainsi un équilibre politique entre la Constitution bretonne et la Monarchie absolue par un partage des pouvoirs. La monarchie a été contrainte de reculer devant un pouvoir local, ce fait indique expressément que cette

monarchie était améliorable à condition de mener contre elle une lutte permanente et ailleurs qu'à Paris.

A Paris en effet, le roi dispose d'un pouvoir qu'il n'a plus d'ores et déjà en Bretagne en 1788. On pouvait en toute logique concevoir à partir de cet acquis breton servant de modèle, une stratégie provinciale de lutte nobiliaire contre le pouvoir absolu. Et de là, par un large mouvement en tenaille visant Versailles, faire tomber une à une les forteresses politiques du roi dans chaque province. Etait-ce la volonté de la noblesse française à la réunion de Vizille? Au bout de tout cela il y avait une monarchie parlementaire de type britannique et sans doute l'économie d'une révolution. C'est-à-dire que le pouvoir échappait tout à fait à la bourgeoisie. Les enjeux et les forces en présence sont clairs. Si la bourgeoisie veut l'emporter, il lui faut l'alliance du peuple et vite. Cette alliance ne peut être qu'un marché de dupes étant donné les oppositions d'intérêts des deux groupes sociaux, mais l'idéologie nouvelle est là qui ne demande qu'à servir... à masquer ce marché de dupes derrière les idées généreuses des philosophes. Ce levier culturel lève ainsi des forces sociales énormes nécessaires à la victoire bourgeoise : elles balayeront la monarchie. Ensuite ces mêmes idées serviront encore l'Etat bourgeois, faisant croire au peuple que cette Révolution est la sienne. Notamment en lui accordant ces libertés individuelles qu'il espérait tant, pour mieux lui confisquer ces libertés collectives où s'enracinaient une deuxième révolution possible à partir de la classe des travailleurs et des peuples périphériques opprimés.

On le voit par cette étude, le modèle breton de pouvoir nobiliaire pose à la monarchie un problème qu'elle ne sait résoudre. Jusqu'où aurait pu continuer ce grignotage de la puissance royale en Bretagne? Si chacune des institutions de la Constitution bretonne, prise individuellement, ne pouvait s'opposer au pouvoir. Par contre la combinaison de l'action de ces institutions constituait une véritable machine de guerre contre la monarchie de Louis XVI et sa bureaucratie centralisatrice. Ce modèle pourrait être repris à notre époque dans la lutte autonomiste moderne. Il aurait parfaitement pu se développer par exemple dès 1981, avec l'arrivée de la gauche au pouvoir. Cette politique progressiste et souple de décentralisation dans une France désormais unifiée ne devait-elle pas être « la grande affaire du septennat », selon François



Mitterrand. Car enfin, ou bien c'est ce type de processus qu'il faut enclencher dans la légalité républicaine comme dans tous les autres Etats de la CEE, ou bien alors c'est le désespoir de révoltes armées sporadiques très minoritaires et sanglantes comme en Corse ou au Pays Basque. On ne peut indéfiniment condamner les attentats et bloquer en même temps l'évolution démocratique des institutions dont la fonction première en démocratie, est de permettre le dialogue qui résoud par la négociation les problèmes à l'origine des attentats.

#### L'intendant royal

Ce fonctionnaire royal est en province l'ancêtre de nos préfets. Les socialistes donc failli supprimer cette fonction sans succès après 1981... mais on ne supprime pas ainsi plusieurs siècles de centralisation en France, même si l'on est au pouvoir : cela indique les limites du pouvoir politique dans la démocratie française à notre époque. La monarchie prudente, avait attendu 1689 pour installer chez nous son principal représentant.

C'est la nomination la plus tardive et une tâche complexe l'y attend puisqu'il doit s'opposer au système breton de gouvernement étudié plus haut, ce qui n'est pas une mince affaire. Titulaire des pouvoirs civils, ces hauts fonctionnaires les verront se réduire comme une peau de chagrin au profit des institutions locales. Pourtant ils ne sont pas dépourvus d'initiatives et plusieurs d'entre eux seront des administrateurs remarquables. L'intendant peut jouer sur les divisions internes au système et ne s'en prive pas, profitant de l'absence de projet à long terme des Bretons. Il sait s'entourer de nombreuses familles nobles et bourgeoises qui lui font une cour assidue, le renseignent et le soutiennent en échange de quelques pré-

## TÉMOIGNAGE

### Bretagne et mémoire collective au sud de la Loire



Demeurée parmi nous jusqu'à l'âge respectable de cent deux ans, la grand-mère de mon épouse était née à Saint-Nazaire-en-Mauges, dans cette partie de l'Anjou qui est située à l'est du Pays de Retz, aux confins du vignoble de Sèvre-et-Maine et dont le relief appartient déjà au Massif Armoricain.

Toute sa vie, elle avait conservé l'usage d'expressions savoureuses dont nous avons retrouvé un certain nombre dans un « glossaire du patois du Pays Nantais » (1), leur donnant parfois un sens légèrement différent de celui proposé par l'ouvrage en question, et comme elle évoquait à l'occasion les périodes où « le temps était à la galame », j'avais remarqué que ce terme était encore plus proche du breton « gvalam » que le nom de « galame », dont mon Petit Larousse me dit qu'il désigne le vent d'ouest-nord-ouest sur les côtes françaises de l'Atlantique.

Bien que les tout derniers temps aient vu ses facultés diminuer sensiblement, elle conservait encore à près de cent ans une vitalité, une lucidité et un sens de l'humour qui faisaient notre admiration et nous évoquons encore volontiers ses retrouvailles à St-Macaire avec une « jeune » cousine de quatre-vingt-onze ans, qui bien que devenu un peu dur d'oreille, montrait la même vitalité et regrettait par

#### La Bretagne en 1789...

bandes. Le gouverneur, titulaire des pouvoirs militaires, ne l'aide guère, ayant lui-même fort à faire. L'affaire de la Bretagne ne date que d'une quinzaine d'années et a marqué tous les grands commis de l'Etat, elle est encore dans tous les esprits au moment de la Révolution. Quoique en 1760 et 1774, il n'y ait pas encore d'intendant en Bretagne, le problème est intéressant car il montre le système breton en action contre le pouvoir royal.

(A suivre)

## Culture

exemple la présence de ces clôtures propres à l'époque moderne, qui l'obligeaient chaque jour à se « musser » sous les barbelés, car il était hors de question qu'il consente à écouter sa promenade quotidienne.

Lorsqu'on abordait la question de ses origines, notre grand-mère se référait tout naturellement aux Mauges et accessoirement à l'Anjou mais, ajoutait-elle, mon père était breton puisqu'il était né à Boussay, en « Loire-Inférieure » (2).

Sachant que Boussay occupe, avec Gétigné, l'étroit territoire que la Loire-Atlantique insère comme un coin, au-delà de Clisson, entre Vendée et Maine-et-Loire, on peut sans parti pris considérer le propos comme un bon témoignage de la conscience qu'ont gardée les autochtones de la présence d'une terre bretonne du sud de la Loire.

Il suscitait pourtant chez certains proches parents, habituellement moins attentifs aux questions régionales, une réaction aussi vive que celle que j'observe avec étonnement chez des personnes nées comme eux en Ile-de-France et de la part desquelles je n'attendais rien de plus qu'une attention polie, lorsque avant évoqué sans arrière-pensée un voyage en Bretagne, je suis amené à préciser que Nantes en constituait le but.

Voysons, disaient-ils, prétendez que son père était breton est tout à fait absurde, vous lui aurez troublé l'esprit en lui parlant de votre Bretagne, à moins qu'elle ne cherche tout simplement à vous faire plaisir...

Connaissant la spontanéité de l'intéressé, un tel calcul paraissait peu vraisemblable mais paradoxalement, c'est en compulsant après son décès les archives familiales détenues par ces mêmes parents, que nous avons déniché le texte ci-dessous, extrait d'un journal publié par le Syndicat général de l'industrie chevaline, qui consacrait une grande partie de son numéro du 13 mars 1938 aux obsèques d'un cousin de notre aïeule, natif de Gétigné, déjà cité et qui était à sa mort quelque chose comme président d'honneur du syndicat en question :

« François B. était né le 8 novembre 1862 à Gétigné, petit village de la Loire-Inférieure, de souche paysanne. C'était un breton, descendant de breton, et il en était fier.

Son père était un des ces humbles et braves paysans de chez nous qui,

loins du fracas des grandes villes, ne connaissent qu'un but : leur devoir.

Jusqu'à dix-huit ans, il travaille la terre, cette terre sur laquelle s'étaient courbés ses ancêtres, et qu'il aimait.

Puis il vint à Paris tenter l'aventure, comme beaucoup (...).

Il fut l'artisan de la construction de l'abattoir hippodrome de Vaugirard, en 1904. Puis, grâce à son action, à sa ténacité de breton, et à sa lutte, il obtint que le marché aux chevaux soit transféré du boulevard St-Marcel où il était, à la rue Brancion.

Sa vie syndicale a été retracée par nos présidents. Il était un des fondateurs et l'âme de nos organisations. Ce fut lui qui, après avoir démissionné de la présidence de la Chambre syndicale de Paris, et avoir parcouru (...).

Bien que ce texte remonte à une cinquantaine d'années et qu'il puisse faire sourire en prêtant à notre « front-talier » un tempérament breton si conforme aux schémas traditionnels, il mérite cependant d'être opposé à ceux — au nombre desquels on s'étonne de compter l'écrivain Julien Gracq, né lui-même dans les Mauges — qui affirment un jour légèrement que quelques années d'une contre-révolution menée sous le signe de la « Vendée militaire » ont supplanté, dans la mémoire collective, les neuf siècles séparant Normoie de la Révolution.

Mikaël ERWAN

(1) « N'en va-t'il pas des rapinams ! », par Georges Vivant Editions « Reflets du passé », à Nantes.

(2) Boussay, où l'on remarque un lieu-dit « La Méchauldière », qu'il est tentant de rapprocher du nom de Jean Meschano, l'auteur des « Lunettes des princes » popularisées par le groupe Tri-Tan, considéré comme l'un des principaux poètes du groupe des « Grands Rhétoriciens », qui termina sa carrière comme maître d'hôtel de la Duchesse Anne et dont certaines sources donnent Clisson comme lieu de naissance possible.

#### Bulletin d'adhésion

Vous voulez rejoindre l'UDB ?

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

A adresser à UDB, BP 216, 44007 Nantes Cedex.

# SKRAMM

Hors Série, Oct 88



Il s'agit là d'une étude déclenchée par la commission audiovisuelle de l'Institut Culturel de Bretagne, coproduite par l'ICB et la Direction régionale de Bretagne de la Jeunesse et des Sports, menées à bien par Patrice Pélian, conseiller technique et pédagogique « audiovisuel » à la Jeunesse et aux Sports (et ancien directeur de l'Atelier de Création audiovisuelle de Saint-Cadour). Les résultats et les conclusions de l'étude, réalisée du 1<sup>er</sup> juillet au 9 septembre dernier, ont été édités par l'ICB, sous la forme d'un numéro hors-série de « Skramm », conçu et réalisé par « Daoulagad Breizh ».

## Les buts de l'étude

Elle avait pour but tout d'abord d'étayer les dix propositions élaborées par la commission audiovisuelle de l'ICB concernant les directions d'action à mener dans le cadre du prochain contrat de plan État-Région. Elle visait ensuite à l'élaboration d'un Schéma Régional de la Communication et à la création future d'un Fonds d'aide à la production cinématographique en Bretagne (comme il en existe en Aquitaine, en Languedoc-Roussillon, en région Rhône-Alpes, en Haute-Normandie, en Loire-Atlantique...). Elle avait aussi pour but l'information des élus et des pouvoirs publics de la situation de l'audiovisuel en Bretagne, de mieux cerner les actions à mener, d'inciter les partenaires économiques et politiques à utiliser les compétences des organismes audiovisuels.

Elle a porté sur les cinq départements bretons (mais avec cependant des difficultés de recensement en Loire-Atlantique). L'envoi d'un questionnaire à plus de 180 organismes a permis de recenser 172 organismes très divers ; la liste est incomplète et

## BRETAGNE 88 :

### l'état des lieux de l'audiovisuel

comprend des organismes qui ne sont pas spécifiquement audiovisuels mais qui développent une activité audiovisuelle (comme la coopérative Even, qui produit un journal vidéo d'entreprise). Ils sont ainsi répartis :

	B 5	B 4
22	19-11 %	13 %
29	49-29 %	33 %
35	62-35 %	42 %
44	24-14 %	12 %
56	18-10 %	

Leur implantation est surtout urbaine : 45 % dans les villes de plus de 100.000 habitants (Rennes 25 %, Nantes 10 %, Brest 9 %), mais 35 % de ces organismes sont situés dans des villes de moins de 20.000 habitants, avec un rôle important des communes suburbaines (Lanester, Ploufragan, Saint-Herblain...). Ils se sont créés depuis deux ans en milieu urbain, mais certains projets (de centre multimédia sur Carhaix-Sizun, de réseau câblé expérimental du Trégor) tendent à un meilleur équilibre villes/campagnes.

### Un secteur en développement

De nombreux organismes sont de création récente et leur nombre a augmenté de 40 % en 85-86 avec la création de neuf associations (tournees surtout vers la diffusion et la promotion), et de 21 sociétés (souvent issues d'associations). La revue « Sonovision » recense trois organismes en 1982 et 24 en 1988.

La production régionale se développe. La journée bretonne du Festival du Cinéma des Minorités Nationales de Douarnenez permet de faire le point : 8 produits en 1978, 43 en 1987 (dont 10 en 35 mm, 10 en 16 mm, 27 en vidéo) ; la production se développe surtout en vidéo, disparaît ou presque en S8 et en diapositives.

Selon « Sonovision », la Bretagne groupe 5,5 % des organismes en France (50,8 % en Ile-de-France et à Paris) et vient au 4<sup>e</sup> rang parmi les « régions » françaises. Ce rang est dû au rôle des associations et des groupes audiovisuels actifs en Bretagne dans les années 1970. Mais d'autres études placent la Bretagne au 15<sup>e</sup> rang. Un recensement « national » sur des critères bien définis permettrait une répartition plus juste des aides et des moyens nationaux décentralisés.

## Audiovisuel

Parmi les 172 organismes, il y a 51 % de sociétés (de statuts divers), 33 % d'associations et 13 % de structures du secteur public et des collectivités territoriales ; 50 % d'entre eux s'occupent de création assurée à 71 % par des sociétés, 17 % de formation (assurée à 34,5 % par le secteur public et 55 % par des associations) et 16 % de diffusion (assurée à 61,5 % par des associations).

### Une activité au poids de plus en plus important.

Depuis 1983, il y a eu 863 réalisations partagées à peu près à égalité entre les trois secteurs. En 1987, il y a eu 588 réalisations dont 50 % par des associations ; la concentration est assez importante : six associations réalisent 75 % des réalisations associatives, deux sociétés réalisent 56 % des réalisations des sociétés.

29 % des réalisations sont des fictions, avec environ vingt courts-métrages de fiction présentés chaque année à Douarnenez. Les réalisations sont tournées pour 85 % en vidéo et pour 11 % en cinéma. Le travail sur images de synthèse se développe.

Il y a 398 professionnels qui vivent de l'audiovisuel. Les réponses fiables ne viennent que de 68 questionnaires : peut-on extrapoler à environ 1.000 emplois permanents ? (en 1987, les chaînes de télévision françaises emploient 6.700 professionnels). Avec les emplois occasionnels ou temporaires apparaissent au total 876 emplois (dont 45 % de permanents et 44 % de techniciens), mais les artistes bretons (écrivains, comédiens et surtout musiciens) trouvent encore trop de travail dans l'audiovisuel.

Le budget de fonctionnement de 48 organismes (avant répondeur) est d'un montant total de 199 millions de francs (en 1987 le budget régional pour l'action sanitaire et sociale, la culture, la promotion et le fonds d'intervention est de 49 millions de francs). Le budget global d'équipement de 34 organismes est de 108 millions de francs.

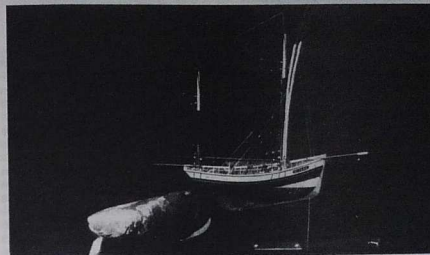
La principale structure est FR3 avec 155 personnes employées en « région » Bretagne, soit 28 % des 398 emplois de professionnels.

### Les perspectives

Des propositions ont été présentées pour le 10<sup>e</sup> Plan et concernent le cinéma, la vidéo et le développement

## BRETAGNE : TERRE DE CRÉATEURS ET D'ARTISTES I

### Jean Guillaume, inventeur des bateaux « moules »



des nouvelles technologies : réalisation d'un Audit régional en vue de la définition d'un Schéma directeur régional de la communication, mesures de soutien à la formation, création d'un fonds d'aide à la production « régionale », soutien aux festivals, étude de la création d'une régie de distribution de programmes, création d'une cinémathèque « régionale », recherches sur les produits nouveaux, édition d'une revue sur l'audiovisuel, étude de la création d'un centre multimédias, création d'un groupe-pilote (observatoire) sur l'audiovisuel en Bretagne.

Le Fonds d'aide à la production cinématographique est déjà devenu une réalité avec le vote récent d'une enveloppe de 300.000 F pour encourager la production par une aide sur projet, pouvant être une avance sur recettes et en apportant une aide aux différents stades de la réalisation. Le Fonds est géré par des élus du Conseil Régional, des professionnels, des représentants d'organismes qualifiés.

La Bretagne possède de nombreux atouts, mais des consolidations sont nécessaires et il est important de mettre la priorité sur la formation, la création, la diffusion et la distribution, l'archivage.

Cette étude a souffert du manque de temps et de moyens. Mais elle est unique parmi les « régions » françaises et a été très appréciée par un conseiller d'Etat, ancien conseiller culturel de Mitterrand et connu sous son nom d'écrivain d'Enk. Orsenna. Elle était une étape nécessaire dans le développement de l'audiovisuel en Bretagne, en attendant une étude plus exhaustive avec des moyens plus importants.

Y.J.

flottille de côtes du Morbihan, de sardiens, maquereaux, de langoustes, de thons et autres Dundees des années 1900. Les recherches sont faites dans les musées, aux archives, dans les registres, chez les collectionneurs et divers spécialistes (architectes, écrivains, conservateurs...).

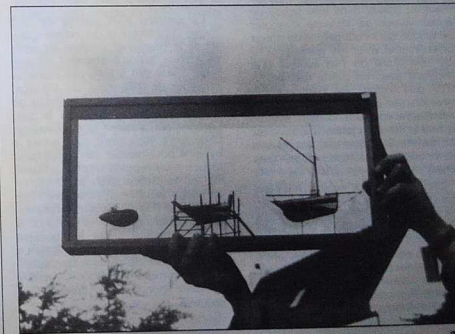
— vient des temps du travail proprement dit, travail tellement minutieux que Jean Guillaume a dû faire un stage de prothésiste dentaire ! Et, en plus de la moule qui ne fait que la coque du navire, il faut trouver et ouvrir quantité de bois : cèdre rouge, cornier, genévrier, bambou, tamaris, bois d'apaves...

— enfin, lorsque le travail est fini, il reste un problème à résoudre pour vendre ces pièces, toutes uniques, d'un prix qui tourne autour des 2.000/3.000 F : les présenter. Pour cela, J. Guillaume expose toute l'année chez lui (à Borlagaec, Belle-Ile-en-Mer), ainsi que dans le restaurant « Les Bouchouleurs » (rue Richelieu, à Paris 1<sup>er</sup>), et plusieurs mois par an à Concarnau, dans une charmante boutique de la ville close : Le Poisson bleu.

Ce qui est particulièrement attachant chez cet artiste, c'est sa volonté de respecter le patrimoine marin de son île d'adoption et de faire partager son amour du bateau, objet de joie, mais aussi de drames, lieu de travail et parfois de souffrance pour des générations de pêcheurs.

Un détail amusant pour finir : au tout début du siècle, les « Chantiers Guillaume » étaient très réputés à Belle-Ile, et ils travaillaient même pour d'autres ports que Palais (Grox notamment). Or, bien qu'il n'y ait aucun lien de parenté, Jean Guillaume réalise actuellement la maquette d'un thonier Dunais fabriqué en 1904, chez Guillaume & Ponce. le « Ma petite folie ».

Etienne GASCHE



23

## LIVRES

### MÉMOIRES D'ENFANCE, d'Henri Queffelec

Parvenu à un âge vénérable, le romancier H. Queffelec, auteur entre autres de nombreux romans et de *l'île de Sein* devenu au cinéma *Dieu a besoin des hommes* se retourne sur son passé et nous livre ses *Mémoires d'enfance* (Librairie Séguyer, 110 F.). La démarche n'est pas neuve. Seul son contenu peut la renouveler. Ce n'est pas forcément le cas ici. Le propos d'Henri Queffelec est très linéaire : on suit les pas de l'enfant puis du jeune homme de la naissance à l'obtention d'un accès au concours général, le cheminement de l'écriture abouti à la chronologie scolaire, on évoque les visages familiers et ceux des maîtres rencontrés. Rien de bien neuf donc, mais ici aussi — comme chez Proust ou Chateaubriand — la magie propre au regard d'enfance magnifie les éclats du passé pour les parer de pureté. On est sensible à la tristesse du jeune orphelin de guerre, à sa joie de découvrir un paysage marin dont la toponymie s'avère enchantée, à l'émotion du narrateur évoquant une campagne trop tôt disparue. Mais l'auteur ne pourrait-il pas éviter ces nombreuses citations latines qui impriment dans son récit un certain pédantisme, d'autant plus qu'elles ne sont pas traduites ? Tout le monde n'est pas humaniste, et tel « *advocatus diaboli* » (p. 278) serait aussi convaincant en « *avocat du diable* ».

Henri Queffelec n'est sans doute pas un écrivain breton, mais plutôt un écrivain français qui se sert comme décor du terroir de ses origines. C'est dans la deuxième partie du livre qu'apparaît cette « *brettonnité* » qui fait défaut au début, dans telle scène où l'auteur avoue sa tristesse d'ignorer une langue qui lui eût permis de mieux communiquer avec les gens (p. 249 sq), telle autre où l'on évoque une rencontre avec un Botrel cabotin (p. 270) que l'ami du narrateur ne considère pas comme représentatif de la Bretagne (p. 251), dans celle sur tout à la sœur du jeune Queffelec se voit invitée à danser par un paysan aviné qui l'insulte après qu'elle eut refusé « *horifiée* » (p. 226).

Ces scènes sont autant de jalons que l'on aurait aimé voir approfondis, car notre auteur s'y montre attaché à « *un peuple qui existe et le prouve* » (p. 226) et y dévoile aussi l'incommunicabilité sévissant avant guerre entre deux mondes qui se côtoyaient sans se voir : celui d'un jeune bourgeois brestois francophone soucieux d'humanités classiques et celui d'un peuple voué aux menus travaux, dont le



gêne n'apparaît au citadin que de façon sporadique, sans que l'abîme existant entre eux puisse être comblé de manière à permettre le dialogue.

« *Le livre de la Bretagne était si vaste et divers et je ne m'en doutais pas* » (p. 225) confie Queffelec, et c'est dans les trop rares moments où il le feuillette qu'il nous paraît le plus intéressant, bien que ces *Mémoires d'enfance* se lisent agréablement dans l'ensemble et constituent un témoignage appréciable sur les mœurs du début de ce siècle.

P.R.

### René Le Gléau Dictionnaire classique Français-Breton Tome V (Filet-Impuni) (Al Liamm)

La parution d'un volume de 384 pages concernant le patrimoine culturel de la Bretagne, imprimé en petits caractères, est un événement, comparable à vrai dire à celle des plusieurs ouvrages de taille moyenne. De plus, lorsqu'il s'agit d'un véritable travail de bénédictin comme c'est ici le cas, particulière. Rappelons que l'auteur a exploité pour réaliser son dictionnaire revues et ouvrages nombreux, et aussi les autres dictionnaires existants, en particulier le célèbre Dictionnaire historique de Roparz Hemon (*Geriadur istorel ar Brezhoneg*) avec lequel on le confond parfois. Dans les quelque 500 000 fiches sur lesquelles René Le Gléau travaille, le dictionnaire historique en compte 200 000. C'est dire l'ampleur étonnante du présent Dictionnaire.

### « Mes candidatures à la Sorbonne » par Jean Grenier

« Dans une époque médiatique » où les tapages de l'argent donnent l'illusion de la compétence à tant de nullités », écrivait Roman Leprohon dans le dernier PB. Voilà une phrase que je ne peux que partager. A l'heure où l'apparence, le look règnent sur tout, notamment dans la recherche d'un emploi, je ne puis que conseiller ce livre. Que l'on juge des obstacles : 1. provocation sans garantie ; 2. calomnie ; 3. l'espoir sans désigné pour cette place, vous êtes trop jeune, vous êtes trop âgé ; 4. calomnie (voir les propos tenus par l'ancien patron... opinion politique, etc.) ; 5. l'espoir sans garantie ; l'an prochain, une place sera libre.

Aussi, on ne sera guère étonné de cette conclusion : « *La grande affaire est de ne pas donner prise, de ne pas être ceci ou cela, et pour contenir tout le monde, d'être un peu ceci ou cela selon les circonstances et en somme rien du tout* ».

A l'heure où le crêpuscule de la raison précipite, accentue la malaise de l'enseignement, on ne sera guère étonné de lire : « *Il m'est arrivé d'avoir des élèves très brillants et qui composaient leurs dissertations selon toutes les règles, ne disant que des choses justes et de la façon dont il convenait de le dire. Je leur donnais la première place dans les compositions tout en les considérant comme des imbéciles, ce qui s'est vérifié par la suite. Il faut plier pour réussir et l'esclave coureur n'est plus capable de se redresser...* ».

Maintenant, en formation continue, des cours sont dispensés pour apprendre à caresser le jury dans le sens du poil.

Je regrette vivement que l'auteur n'ait pas parlé des tests : l'ouvrage aurait été complet. Il y a 18 mois, à Coopagri-Bretagne, j'avais un questionnaire de 500 questions du genre : « *Retenez-vous vos selles...* »... on appréciera... Je suis persuadé que tous ceux qui ont été à la recherche d'un emploi apprécieront ce livre mais aussi tous ceux qui refusent d'être coulés dans le même moule. La France, championne de l'uniformité, ou la pensée en uniforme.

Hervé PERSON

Mes candidatures à la Sorbonne. Editions Calligrammes, Quimper, 59 F.

## SE LAOUIT

Van Morrison and the Chieftains : « *Irish Heartbeat* ». (834 456-2 Mercury).

Les Chieftains, on ne les présente plus : le meilleur des groupes de musique traditionnelle irlandaise est aussi le plus connu. Logique. Prophètes en Irlande, appréciés à travers toute la Celtie, les Chieftains roulent leur bosse, avec succès, partout dans le monde. L'Europe, les USA, le Japon et même la Chine, où Paddy Moloney et ses complices ont effectué, il y a quelques années une tournée immortalisée (?) par l'enregistrement d'un 33 tours resté fameux, ont adopté un groupe qui, pour autant, ne s'endort pas sur ses lauriers.

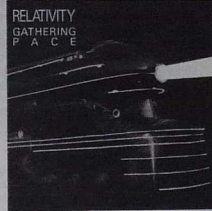
Car le moins que l'on puisse dire est que les Chieftains ne restent pas les douze pieds dans le même sabot. Sans cesse, mais sans cesse de suivre le fil conducteur de la tradition, le groupe explore des voies nouvelles et s'engage dans des directions pour le moins inattendues. A peine leur enregistrement consacré à la musique bretonne est-il sorti des presses que nos six compères reviennent au fond traditionnel irlandais en compagnie de James Galway, flûtiste de renom. « *In Ireland* » tout juste bouclé et tout chaud dans les rayons des disquaires, ils tentent une nouvelle expérience en enregistrant avec — mais oui ! — Van Morrison, irlandais lui aussi — et de longue date ! — mais plutôt branché rock.

Et la rencontre du rockeur à la voix rauque et des ambassadeurs de la tradition irlandaise crée le choc : un 33 tours étonnant et détonant. En un mot, important.

Deux créations de Van Morrison — dont « *Irish heartbeat* » qui donne son titre à l'album — y cotoient des standards de la musique traditionnelle irlandaise, comme le très connu « *Carrichfergus* » superbement revisité par le vétéran du rock n'blues : cela fonctionne très bien et donne même un ensemble homogène, dont il est difficile d'extraire un titre plutôt qu'un autre. Deux morceaux « forts », pourtant, qu'il faut signaler : « *Star of the Country Down* », en introduction, et « *Marie's Wedding* » qui termine l'album. Très forts ! La voix de Van Morrison semble faite pour la musique des Chieftains. Et réciproquement.

« *Irish heartbeat ?* ». Un disque symbole pour une Irlande en mouvement.

## DISQUES



Relativity : « *Gathering Pace* ». (GLCD 1076; Green Linnet Record, Distribution Keltia Musique).

Peu connu ici en Bretagne, Relativity est un groupe apprécié de l'autre côté de la Manche, en Irlande pour être plus précis. Il faut dire que ce groupe est composé de quatre excellents musiciens, qui ont fait leurs armes dans les meilleurs formations de musique irlandaise, tel Bothy Band, pour ne citer que le plus fameux.

Pour peu qu'il ne cède pas au syndrome de la dissolution, si courant chez les groupes irlandais (Bothy Band, déjà nommé, mais aussi Planxty, Moving Heath, et tout récemment les Dubliners...) Relativity paraît même promis à un bel avenir. John Cunningham (violin, chant), Michael O'Donnai (guitare, chant), Phil Cunningham (accordéon, synthétiseur, chant) et Triona Ni Domhnaill donnent toute leur mesure dans ce deuxième enregistrement paru chez Green Linnet, le célèbre label made in USA. Triona surtout, qui avec son clavecin et sa voix très particulière apporte au groupe une touche d'originalité bien reconnaissable. Dans « *Gathering Pace* » Relativity alterne arrangements de morceaux traditionnels et compositions personnelles des membres du groupe et n'hésite pas, là aussi, à innover en introduisant des instruments « modernes » notamment les synthés.

Le résultat des plus réussis : une musique « hyper cool », reposante. Un remède contre le stress... Sous le pavé de Dublin, la plage de sérénité...

Ofra Haza : « *Yemenite Songs* » (Globe Style Records - CDORR 006). « *Shaday* » (Teldec Record, 8 268 41 ZP).

Elle chante merveilleusement bien. Et, ce qui ne gâche rien, elle est merveilleusement belle. Des allures de prin-

cesse des Mille et Une Nuits... Ce n'est pourtant pas un conte de fées que je vous raconte là, mais l'irrésistible ascension d'Ofra Haza. Star dans son pays — Israël — elle fait depuis quelques mois une percée remarquable en Europe où elle flirte avec les hits et les Tops de tous poils, ce qui, quoi qu'on en dise, ne constitue pas une tare rédhibitoire... Cela grâce à un album, enregistré en 1985 et curieusement passé inaperçu à l'époque : « *Yemenite Songs* », recueil de chants sacrés du Yémen, interprétés en hébreu, en arabe ou en dialecte yéménite.



Le disque vient d'être redécouvert et connaît depuis un succès qu'il ne faut pourtant pas qualifier d'inespéré. Tous les ingrédients de la réussite y sont réunis : une voix superbe, un répertoire magnifique, une rythmique arabo-rock prenante et efficace. Synthétiseurs et boîtes de conserve : le métissage fonctionne.

Et la communauté juive du Yémen, rentrée en Israël avec ses traditions propres — les percussionnistes yéménites utilisent, par exemple, vieux bidons et instruments de cuisine, qu'ils frappent du bout des doigts — ne doit pas se sentir trahie, bien au contraire.

Ofra Haza, qui affiche sa volonté de faire connaître, partout, la musique et les chants de ses aïeux, le dit elle-même, à juste titre : « *les instruments peuvent être modernes, l'âme est la même* ».

Son ambition — « *aujourd'hui Israël, demain le Monde* » — est en passe de se réaliser. Ici, en tout cas le pari est gagné et le deuxième disque « *Shaday* » sort ces jours-ci en Hexagone. Un disque qu'Ofra a choisi d'enregistrer, pour l'essentiel, en anglais. Domage : cela fait un disque moins homogène et pour tout dire, moins réussi, même si l'on y retrouve deux des « hits » du précédent, « *Im ni-ali* » et « *Galbi* ».

Un petit conseil : pour un premier contact, choisissez « *Yemenite Songs* ». Vous ne serez pas déçus.

Pierre MORVAN

## Une victoire !

Chers compatriotes,  
Je tiens à vous remercier pour avoir dénoncé dans « Le Peuple Breton » la procédure disciplinaire engagée contre moi par l'administration des PTT (direction « régionale » des postes de Bretagne) et par l'information diffusée. Le conseil de discipline réclamait une exclusion temporaire d'une durée de six mois, sans salaire. J'ai obtenu huit jours avec sursis. C'est tout de même une victoire ! Grâce aux nombreuses interventions d'associations culturelles bretonnes, d'organisations politiques, d'associations de cercles celtiques, l'Association internationale des juristes démocrates, du Comité international pour la sauvegarde de la langue bretonne, d'élus bretons, de mes collègues de travail, du centre de tri paquets de Rennes-Cesson, des syndicats CGT-CFDT représentés dans les commissions paritaires au niveau « régional ».

Je vous prie d'agréer, chers compatriotes, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Serge GOGLIN, Rozson

## De 1789 à 1989

Chers compatriotes  
J'ai lu avec intérêt votre livre « Les Bretons et la Révolution », cette lecture m'a inspiré le projet de tract rapidement rédigé que je vous adresse dans ce même pli. J'aimerais avoir votre opinion quant au libellé de celui-ci.

Y.S. KARADEG

## Bicentenaire de la Révolution La Bretagne bouge... Le peuple Breton aussi...

1789 : Bretagne : Pays d'États, province-frontière réputée étrangère... Faut-il payer le progrès d'une citoyenneté moderne au prix de la perte d'une nationalité millénaire ?

1989 : Ayant abandonné toute planification, l'État centralisé français laisse seuls désormais les Bretons face à l'Europe de 1992 dans le cadre de la compétition inégale organisée par le libéralisme.

1992 : Seul un État breton peut défendre les intérêts nationaux du peuple breton, car plus qu'une nécessité patriotique locale, il s'agit d'une nécessité économique.

N'attendons pas pour organiser la solidarité bretonne qui est notre seule force réelle face à un monde de plus en plus angossant, il nous faut un pouvoir breton.

L'autonomie soutenue par un vaste mouvement populaire d'opinion permettra à un pouvoir breton souverain de contrer les mesures de l'État français centralisé. Les partis français perdront des

voix, les Bretons y gagneront des emplois.

Assez du blocage politique d'où ne peut sortir que la violence des désespérés.

Alors bougez avec nous ! Liberté pour la Bretagne. Égalité pour les Bretons. Fraternité bretonne.

Bretagne : Nation moderne et compétitive du XXI<sup>e</sup> siècle ouverte sur le monde solidaire des peuples en lutte.

NDLR : Bravo : qu'en pensent nos lecteurs ?

## Poisson et cochon

J'ai été très intéressé par votre article sur la pisciculture dans le dernier numéro du PB. Le lien entre le poisson et le cochon est intéressant. J'aurais cependant aimé que l'article ait une tonalité plus critique car on peut faire les mêmes critiques au cochon et au poisson. On peut y ajouter un élément plus grave qui concerne le rendement alimentaire. La prise de position du groupe Solagral-Pêche que j'envoie pourrait éclairer vos lecteurs.

Avec mes remerciements.

NDLR : nos lecteurs la liront avec profit (voir « économie »).

A. LE SANN  
Crisla, 17 P cité Allende  
56100 Lorient

## Problème n° 11 (quelques mots sont en breton)

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I									
II									
III									
IV									
V									
VI									
VII									
VIII									
IX									
X									
XI									

## HORIZONTALEMENT

I. Dans un titre de Julien Gracq : Pour certains, la mère des Bretons. - II. Ne au Croisic, il œuvre à l'échelle de la planète. Historiographe breton, homonyme d'un célèbre occultiste (initiales). - III. Prénom popularisé par un historien des lettres. Presque duc. - IV. Entre Rennes et Redon. Pris dans Donatien. - V. Mise en jeu par le « promoteur » d'un célèbre moulin guérandais. Telles les lammaires et l'eau de nos côtes. - VI. Quimperois remarqué à Dixmude. Dans le nom de nombreuses localités bretonnes (abréviation). - VII. Lettres de Dinan. Au cœur du 1 du 3 vertical. - VIII. Un début d'atrouppement. Mouvement breton. - IX. Initiales du 1 du 1 vertical. Par exemple, Tonquédec ou Ran-

## Courrier

### En progrès

Chers amis,

Vous trouverez ci-joint un abonnement de soutien au PB qui a fait un net progrès de présentation et de contenu ; le seul journal du combat breton progressiste.

Salut et bon courage.

F. DORVAL

### Lettre du G.D.M. N° 19

Au sommaire du dernier numéro, une lettre de Birmanie au sujet des minorités ethniques face à un gouvernement en pleine crise. 35 % des 38 millions d'habitants appartiennent à ces minorités. Ces minorités, non reconnues politiquement se soulèvent et subissent l'occupation de l'armée birmane (près de 200.000 hommes).

Des nouvelles brèves et une bibliographie accompagnent la lettre (GDM, 68 rue de Babylone, 75007 Paris).

### MOTS CROISÉS DU PEUPLE BRETON

rouet - X. Breton, gallois, irlandais etc. On lui doit Tristram Shandy (initiales inversées). - XI. Compagnon de la Libération ; Près de Bain et non près de Guérande.

#### VERTICALEMENT

1. Selon Moëvan Lebesque, le seul Nantais qui n'ait pu se prévaloir toute sa vie d'être un Breton entier. En Bretagne, celles qui en possèdent sont fréquemment noires et blanches. - 2. A ce qu'on dit, ce n'était pas du tout le genre de la Tour d'Auvergne. - 3. Le cabraire, lui, n'a rien d'académique ; Voyelles pour une église bretonne. - 4. Par exemple, Comorre ou Gilles de Rais ; Evêché à double sens. - 5. Saint breton familier des astronautes pour Tristan Corbière. - 8. Lyrique et presque fleuve ; En un sens, Isse ce n'est pas fini. - 9. Dans le passé, certain bois contribua à sa prospérité. Au Gras ou à Benodet. - 10. C'est le barde du renouveau.

M. ERWAN

#### Solutions du n° 10

Horizontalement : I. Tri Yann ; Dé. - II. Ael, Usages. - III. Bilal, Nuri. - IV. Ane, Nour. - V. Ré ; Remards. - VI. M. S. ; Ré. - VII. Yeats, Sien (Sein). - VIII. Prêtres. - IX. Lai, Ans ; BN. - X. Nias ; Aes. - IX. Tisserand.

Verticalement : 1. Tabarly ; Lit. - 2. Raine, Epa. - 3. Lis, Marins. - 4. Rite, Is. - 5. Aulne, Stade. - 6. HS. - 8. Onz ; RNSR. - 7. Nantaises. - 8. Guer ; Is, An. - 9. Deirdre, Bed. - 10. Est ; Semans.

## PAR COURS ...



Quelle place  
pour la Bretagne  
dans le Marché unique  
européen ?



Union Démocratique  
Bretonne

Les presses populaires de Bretagne viennent de publier un 2<sup>e</sup> « cahier du Peuple Breton ». Le 1<sup>er</sup>, aujourd'hui épuisé, était paru à la fin 1982 et était consacré à l'agriculture bretonne. Ce second cahier est d'actualité : « *Quelle place pour la Bretagne dans le Marché unique européen ?* ».

La situation actuelle de la Bretagne au sein de l'État français et de l'Europe est étudiée avant les enjeux, les dangers et les voies possibles pour espérer un développement de la Bretagne dans le cadre européen.

Brochure : 21 x 29,7, bicolore : 21 x 29,7, œuvre du secteur « Études et Réflexion » de l'UDB. 20 F (à commander à PPB, BP 301, 22304 Lannion Cedex).

Pour tout  
nouvel abonné  
un cadeau

Le « *Peuple Breton* » n° 300 du 25<sup>e</sup> anniversaire, avec 36 pages, dont le fac simulé du numéro 1 (1964 !).

Des témoignages, des reportages et ce qui a changé en Bretagne



HISTOIRE

# La Révolution et les Bretons

élans et déceptions

L'ÉVÉNEMENT !



J.-C. Cassard, L. Le Bec, J.-J. Monnier.

« Les Cahiers du peuple breton » n° 3  
Presses Populaires de Bretagne



Comment les Bretons ont-ils participé à la Révolution ? Comment la Révolution s'est-elle retournée contre eux ?

Ce 3<sup>e</sup> cahier du *Peuple Breton*, réalisé par un groupe d'historiens bretons, présente de façon **précise** et **accessible** la situation de la Bretagne en 1788, les événements de 1789-99 et leurs retentissements en Bretagne. Il fait un **bilan** de la période révolutionnaire pour la Bretagne et de ses **conséquences** jusqu'à nos

jours. Enfin, une **réflexion** sur les « principes de 1789 » nous propose une lecture d'événements qui ont conduit à la disparition de la Bretagne en tant qu'entité politique reconnue et qui ont largement modelé la Bretagne d'aujourd'hui. La question « que faut-il faire maintenant ? » n'est pas éludée.

Un cahier 21 x 29,7, à couverture couleurs, avec des documents originaux et 3 cartes. 20 F franco, à commander au journal.

## Librairie du « Peuple Breton »

(expéditions par correspondance sous 48 heures)

- F. Morvannou : « Le breton, jeunesse d'une vieille langue », 45 F franco (tout sur le breton, ou presque).
- « Quelle place pour la Bretagne dans le marché unique européen ? », 20 F.
- « Les Bretons et la Révolution. Elans et déceptions », 20 F.
- « Un Breton d'ailleurs », (poèmes d'un marin breton, des quatre coins du monde), 20 F.
- « Bretagne et grand Ouest », P.Y. Le Rhun. (La Loire-Atlantique est, économiquement, bretonne), 62,40 F.
- « Ces îles qu'on dit françaises », (Corse, Kanaky, Guadeloupe). Dossier, 115 F.

(Bon de commande à recopier ou à découper)

(Cocher les livres choisis, règlement par chèque à joindre à PB, BP 301, 22304 Lannion Cedex)